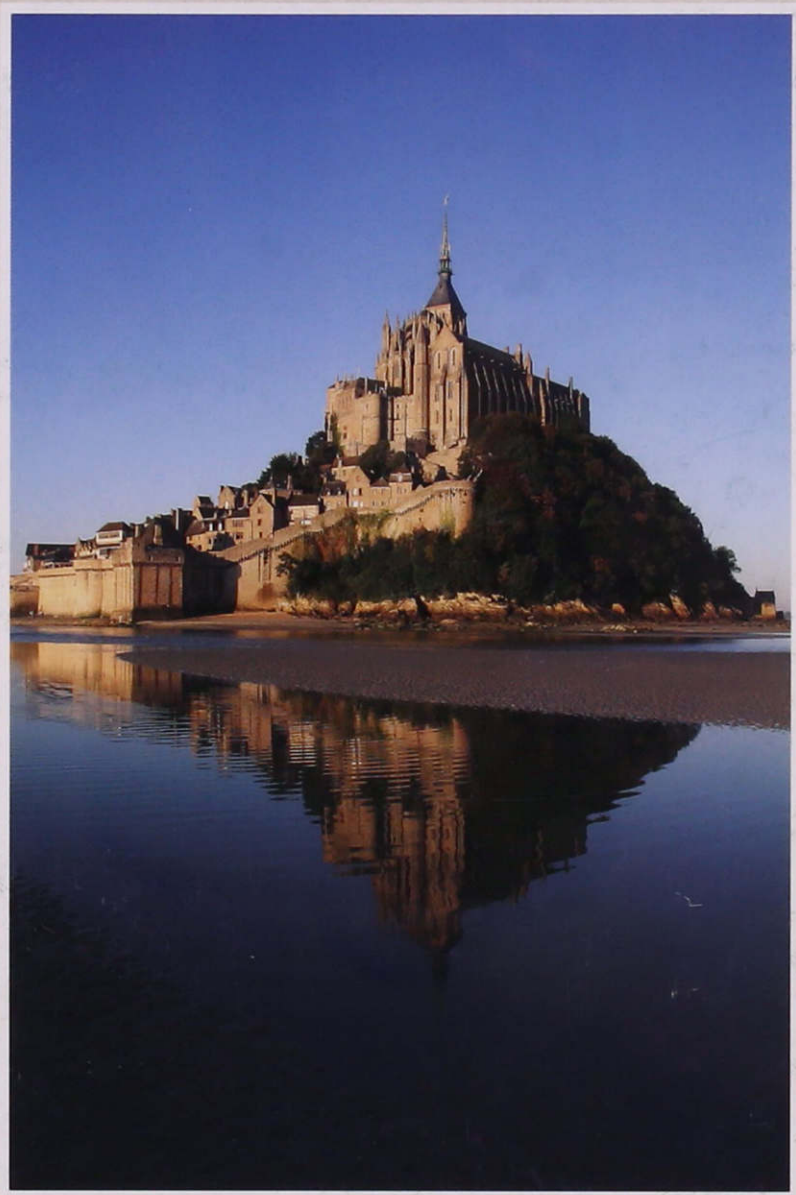


LES AMIS
DU
MONT-SAINT-MICHEL



BULLETIN ANNUEL
N° 117 - ANNÉE 2012

LES AMIS DU MONT SAINT-MICHEL

B.P. 9

50170 LE MONT SAINT-MICHEL

LES AMIS DU MONT-SAINT-MICHEL

ISSN 1144-4967

**Les Amis
du
Mont-Saint-Michel**

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
(Décret du 16 avril 1918)

Siège social : **50170 LE MONT-SAINT-MICHEL (Manche)**

BOITE POSTALE : N° 9

www.lesamis dumontsaintmichel.com

email : contact@lesamis dumontsaintmichel.com



LES AMIS DU MONT-SAINT-MICHEL

**BULLETIN ANNUEL
N° 117 - Année 2012**

Bulletin annuel n°117 - Année 2012

«AMIS DU MONT-SAINT-MICHEL»
COMITÉ D'HONNEUR

M. Victor CONVERT, Préfet, Directeur Général de la Fondation de la Résistance
M. Alain DECAUX, de l'Académie française
M. Jean FAVIER, de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres
M. François-Régis HUTIN, Président-Directeur Général de Ouest-France
M. Jean d'ORMESSON, de l'Académie française
M. Eric ORSENNA, de l'Académie française
Professeur Yves POULIQUEN, de l'Académie française
Cardinal Paul POUPARD
Père Bruno DE SENNEVILLE

MEMBRES D'HONNEUR

M. Henry DECAËNS, Président des « Amis du Mont Saint-Michel » (2005)
M. Jean-Pierre MORELON (2005)
M. François SAINT-JAMES (2005)
M. Jacques LEREBOURS PIGEONNIÈRE (2005)
M. Jean-Marie ARNOULT, Inspecteur Général des Bibliothèques (2006)
M. Jean-Luc LESERVOISIER (2006)
M^{me} Evelyne MORAZIN (2006)
M^{me} Mijou KOVACS (2006)
M. Claude JAMET (2006)
M. André NEMO, Ancien Secrétaire Général des « Amis du Mont Saint-Michel » (2012)
M^{me} Geneviève NEMO (2012)

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION 2011-2012

Présidents d'Honneur :	M. Gérard COLMAIRE M. Jacques LUCAS
Président :	M. Henry DECAËNS
Vice-Présidents :	M. Paul-Noël LEBREC M. Jacques Benoît ROUX
Secrétaire général :	M. Jean-Pierre DELALANDE
Secrétaire général adjoint :	M ^{me} Anne POUSSIELGUE
Trésorier :	M. Vincent LEREBOURS PIGEONNIÈRE
Membres :	M ^{me} Marie-Pierre BOUET Père André FOURNIER M. Bernard LANDOUZY M. Christian LASSEAU Père Michel LE BLOND M. Jean-François LION

ANCIENS PRÉSIDENTS DE L'ASSOCIATION

Henri VOISIN,
Secrétaire général de 1911 à 1945, nommé Président fondateur en 1937
Paul DESCHANEL : 1911-1912
de l'Académie française, Président de la Chambre des députés (1898-1902),
Président de la République (1920)
Léon BÉRARD : 1913-1921
de l'Académie française, Sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts (1912-1913),
Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts (1919-1920 ; 1921-
1924), Ministre de la Justice (1931-1932 ; 1935-1936)
Joseph LEVATOIS : 1921-1937
Avocat à la Cour de Paris
Paul LABBÉ : 1937-1940
Secrétaire général, puis vice-président de l'Alliance française
Maxime LAIGNEL-LAVASTINE : 1946-1955
Médecin des hôpitaux, membre de l'Académie de médecine
Francis AMBRIÈRE : 1955-1969
Écrivain et journaliste
Joseph LE CLERC : 1969-1989
Directeur d'un syndicat patronal
M. Gérard COLMAIRE : 1989-1995, Président d'honneur
Conseiller en entreprise
M. Jacques LUCAS : 1995-2010, Président d'honneur
Avocat

LE MOT DU PRÉSIDENT

Notre association a été créée le 27 décembre 1911 par Henri Voisin mais elle ne s'est vraiment mise au travail qu'en 1912. Elle fête donc son centenaire cette année ! L'exposition présentée durant cet été au musée d'art et d'histoire d'Avranches a permis de rendre un hommage mérité à notre fondateur.

Depuis sa création, notre association est restée fidèle au but qu'elle s'était fixé : rétablir l'insularité du Mont. Ce but est sur le point d'être atteint ; certes, la digue d'accès édiflée en 1878-1879 n'est pas encore détruite, mais le futur pont passerelle est en cours de construction. Depuis le 28 avril dernier, le nouveau parking est en service ; désormais, on n'accède plus au Mont qu'en navette.

C'est bien entendu un progrès considérable de ne plus voir de voitures au pied du Mont. Mais il faut bien avouer que l'accès au rocher n'est plus très simple. Après avoir garé leur voiture, les visiteurs doivent faire un kilomètre à pied pour trouver les navettes qui les déposent à 400 mètres du Mont. Lorsqu'on est jeune et qu'il fait beau, ce n'est pas un effort insurmontable. Mais lorsqu'on a du mal à marcher et qu'il pleut, c'est plus difficile à accepter. Dans l'éditorial du bulletin de l'année 2011, nous craignions qu'il y ait une baisse de la fréquentation de l'abbaye ; on a effectivement recensé 10% de visiteurs en moins lors de l'Ascension et de la Pentecôte 2012.

On a également observé que les visiteurs ne s'attardaient plus sur le rocher en fin d'après-midi, comme s'ils craignaient de ne pas avoir de navettes pour retrouver leur voiture ; il faudrait donc leur rappeler très clairement que le service des navettes est permanent.

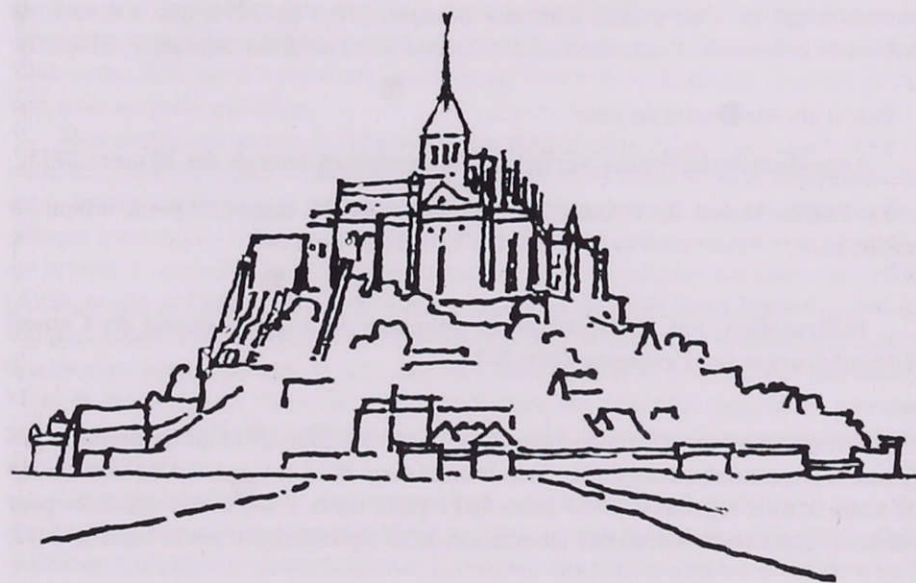
Le Mont se prive aussi des habitants de la région qui, jusqu'au 28 avril 2012, pouvaient stationner gratuitement leurs voitures après 19 heures ; ils étaient nombreux à venir se promener au Mont et à y dîner. Ils peuvent continuer à le faire, mais en payant le parking et en prenant la navette... Il y a donc une baisse de la fréquentation et de l'activité économique, surtout au lieu dit la Caserne, au bout de la digue.

Si l'on veut que le Mont reste vivant le soir, il suffirait de lever les barrières d'accès à la Caserne et de permettre aux voitures d'y stationner gratuitement à partir de 19 heures. Les parcmètres des villes ne sont-ils pas gratuits de 19 heures à 9 heures du matin ?

Notre association a été très occupée cet hiver par la question du gué qui reliera le futur pont-passerelle à la porte de l'Avancée et par le terre-plein qui doit être aménagé pour les véhicules de sécurité entre l'Avancée et les Fanils. Nous souhaitons que ces ouvrages en béton ne soient pas trop élevés pour ne pas défigurer la face sud du Mont, celle que l'on découvre en arrivant. Notre point de vue est partagé par les grandes commissions d'experts que sont la Commission nationale des sites et la Commission nationale des Monuments historiques. Nous pensons qu'il y a des solutions moins

laides et moins coûteuses que le terre-plein pour assurer la sécurité des visiteurs et des habitants du Mont ; nous demandons instamment qu'elles soient étudiées. Les Montois militent pour conserver un accès permanent au Mont, quel que soit le niveau de la marée ; il y a certainement un moyen de leur donner satisfaction sans dénaturer le site. Pour trouver une solution acceptable par tous, il est nécessaire d'organiser une concertation entre toutes les parties concernées : les services de l'Etat, les Montois et les associations de défense comme la nôtre. La défense du Mont doit se concilier avec le maintien d'une vie de village qui nous semble indispensable pour préserver la qualité de l'accueil des visiteurs.

Henry DECAËNS



Dessin d'Yves-Marie Froidevaux

**Procès-Verbal de l'Assemblée Générale
de l'Association « Les Amis du Mont-Saint-Michel »
en date du mercredi 29 février 2012**

L'Assemblée Générale de l'Association « Les Amis du Mont Saint-Michel » s'est tenue le mercredi 29 février 2012, 7bis rue Duguay-Trouin, Paris VI^e, sous la présidence de son Président, Monsieur Henry Decaëns.

Le Président ouvre la séance à 19 heures.

Après avoir procédé à la constitution du bureau de l'Assemblée générale, conformément à l'article 8 des statuts de l'Association, et que celui-ci ait vérifié les pouvoirs adressés par les membres absents, le Président remercie les nombreux membres présents et excuse les membres absents qui ont fait part de leurs regrets de ne pouvoir être présents parmi lesquels: Messieurs Jean Bizet et Philippe Bas, Sénateurs, Jean-François Legrand, Président du Conseil Général de la Manche, François-Régis Hutin, Président d'Ouest-France, Yves Pouliquen, membres du Comité d'Honneur de notre Association, Frère François-Marie Taillefer, au nom des Fraternités Monastiques de Jérusalem, François-Xavier de Beaulaincourt, Directeur Général du Syndicat Mixte de la Baie, Jean Marc Giraud, Sous-Préfet de l'arrondissement d'Avranches, et Jean Marc Bouré, Administrateur de l'abbaye du Mont-Saint-Michel.

A la suite de quoi Le Président tient à rendre un hommage tout particulier à Madame Antoinette Abadie, ancienne Secrétaire Générale de l'Association de 1968 à 1985, récemment décédée, pour son immense contribution à la vie de l'Association, contribution qui ne s'est jamais démentie puisque, jusqu'en 2011, elle a assuré, de manière très conviviale, l'organisation des Assemblées Générales annuelles, à Neuilly.

Puis il aborde l'ordre du jour:

Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 24 mars 2011

Le Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 24 mars 2011 est adopté, à l'unanimité.

Présentation, par le Président, et adoption du rapport moral du Conseil d'Administration sur l'exercice 2010-2011

Le Président présente le rapport moral sur l'exercice 2010-2011 qu'il a préparé ainsi qu'il suit: « Depuis notre assemblée générale du 24 mars 2011, le Conseil d'administration s'est réuni à trois reprises : le 24 mars 2011 juste après l'assemblée générale pour procéder à l'élection du bureau de l'association, le 23 septembre 2011 et le 4 février 2012.

Le bureau s'est réuni une fois, le 10 décembre 2011.

Le conseil scientifique s'est réuni une fois, le 23 septembre 2011.



Nous avons convoqué l'ensemble des membres de l'association à une réunion au Mont-Saint-Michel dans la salle de Belle Chaise, le samedi 24 septembre 2011, pour entendre la communication de François Delahaye sur les fortifications du Mont.

Notre bulletin annuel 2011 (n°116) est paru au cours du mois d'août. C'est une brochure de 64 pages qui comprend les rubriques habituelles (rapport moral, rapport financier, bibliographie et chronique nécrologique) et deux articles de fond, l'un sur le cartulaire du Mont-Saint-Michel et l'autre sur le marquis de Tombelaine.

Notre association est également intervenue dans deux domaines très différents.

Elle a tout d'abord soutenu financièrement **les trois concerts organisés dans l'abbaye par Jean-Marc Bouré**, administrateur : le récital d'orgue de Vincent Warnier, le 21 mai, le Concert spirituel dirigé par Hervé Niquet, le 12 juin, et le concert donné par l'ensemble Hespèrion XXI de Jordi Savall, le 16 septembre 2011. Le Conseil d'Administration du 4 décembre 2010 avait autorisé le président à accorder au Centre des monuments nationaux une aide de 2 000 euros pour ces concerts. Le nom de notre association a donc figuré comme mécène sur les documents promotionnels de ces concerts qui ont remporté un grand succès.

Nous avons également travaillé sur **le rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel**. Les Amis du Mont sont, bien entendu, très favorables aux travaux qui vont permettre au Mont de retrouver son insularité. Mais ils ont des réserves à faire tant sur le point de départ des navettes que sur l'arrivée au Mont. Le point de départ des navettes peut facilement être modifié ; nous avons d'ailleurs eu l'assurance que dans un proche avenir les navettes partiraient sans doute du sud, c'est-à-dire du parking. Nous avons donc porté toute notre attention sur l'arrivée au Mont qui, de notre point de vue, pose un gros problème.

Non seulement un gué en béton doit être réalisé entre le futur pont passerelle et la porte de l'Avancée, mais il est également prévu un terre-plein, dans le même matériau, entre la tour du Roi et le bâtiment des Fanils. Cet ouvrage qui enlaidira de façon presque irréversible la face sud du Mont, celle que les visiteurs découvrent en arrivant, est destiné à accueillir les véhicules de secours. Avec quelques membres de l'AGEB (Amis du site de Genêts, de ses environs et de la baie du Mont Saint-Michel), nous nous sommes réunis à plusieurs reprises au cours du mois d'août pour voir s'il n'y avait pas des moyens plus efficaces, et plus discrets, pour assurer la sécurité des habitants du Mont et des visiteurs. Nous en avons conclu que des véhicules amphibies pourraient permettre de résoudre plus efficacement et à un coût moins élevé les questions relatives à la sécurité.

Un courrier présentant nos propositions a donc été rédigé et envoyé à un certain nombre de personnalités : Premier Ministre, les trois ministres concernés par ce dossier (Intérieur, Culture et communication et Ecologie), des parlementaires de la Manche, les Présidents des Régions de Basse Normandie et de Bretagne, les Présidents du Conseil Général de la Manche et d'Ille-et-Vilaine et les autorités déconcentrées (Préfets des Régions de Basse Normandie et Bretagne et Préfets de la Manche et de l'Ille et Vilaine).



Nous avons également pris un certain nombre de rendez-vous pour défendre notre point de vue; nous avons ainsi rencontré les personnalités suivantes:

- M. Jean-François Legrand, Président du Conseil général de la Manche, le 4 octobre 2011
- M. Eric Banel, membre du cabinet de la Ministre de l'Ecologie, le 24 octobre 2011
- M. Jean Bizet, Sénateur de la Manche, le 7 novembre 2011
- M. Eric Vannier, maire du Mont-Saint-Michel, le 19 novembre 2011
- Une délégation de l'UNESCO à la sous-préfecture d'Avranches, le 23 novembre 2011
- Une représentante de l'ICOMOS, le 29 novembre 2011
- M. Jean Michel Germaine, Architecte des Bâtiments de France de la Manche, le 16 décembre 2011
- M. Adolphe Colrat, Préfet de la Manche, le 20 décembre 2011
- M. Jean de Boishue, chargé de mission auprès du Premier Ministre, le 31 janvier 2012.

Un contact a pu être pris avec :

- Une journaliste de «La Gazette de la Manche», Madame Pascale Brassinne, qui a consacré sa «une», «Défiguré pour la sécurité» et une page entière au sujet, le 21 septembre 2011,
- Un journaliste du «Monde», Monsieur Frédéric Potet, qui s'est malheureusement plus intéressé au point de départ des navettes («Le Mont Saint-Michel perd-il le nord ?» dans Le Magazine du Monde du 7 janvier 2012) qu'au terre-plein dont la question nous inquiète («La digue de la discorde» dans ce même Magazine du «Monde» du 7 janvier 2012).

Par ailleurs, nous cherchons aussi à nous rapprocher d'autres associations qui ont un but assez proche du nôtre, la Société d'archéologie d'Avranches et la Fondation de l'abbaye de La Lucerne, notamment. Nous avons rencontré M. Guénhaël Huet, Maire d'Avranches, pour lui proposer une collaboration de nos associations à la vie culturelle locale.

Une réflexion sur la transformation de notre Bulletin annuel en une véritable Revue est d'ores et déjà engagée. Une Revue aurait l'avantage de pouvoir être vendue en librairie, ce qui nous permettrait d'avoir quelques recettes supplémentaires et surtout de nous faire connaître.

Enfin, pour des raisons financières, nous avons dû nous séparer de notre secrétaire salariée à temps partiel, Sarah Juban. Elle nous a rendu de grands services, mais la présentation du budget par le Trésorier nous a convaincus qu'il n'était pas raisonnable, pour notre association, de continuer à avoir du personnel salarié.

Durant cette année écoulée, nous nous sommes donc efforcés d'améliorer le fonctionnement de notre association, tout en étant fidèles à l'objet prévu par nos statuts, la défense du Mont Saint-Michel.»

L'Assemblée Générale adopte le rapport moral du Président sur l'exercice 2010-2011, ainsi présenté, à l'unanimité.



Présentation, par le Trésorier, et adoption du compte d'exploitation et du bilan de l'exercice 2010-2011

Le Trésorier présente le compte d'exploitation et le bilan de l'exercice 2010-2011 ainsi qu'il suit:

Comptes de résultat du 01/09/2010 au 31/08/2011

		LES AMIS DU MONT-SAINT-MICHEL					
		COMPTES DE RESULTAT DU 01/01/2010 AU 31/12/2010					
	2010	PREVISIONNEL	2010-2011	RECETTES	2010 (8/12)	PREVISIONNEL	2010-2011
STOCKS DÉBUT D'EXERCICE	32 000,00	30 000,00	30 000,00	STOCKS FIN D'EXERCICE	30 000,00	28 000,00	28 000,00
Frais de personnel	1 702,00	3 000,00	3 088,32	Cotisations	4 166,00	12 000,00	8 489,00
Frais de déplacement	30,00	150,00	196,63	Provision 2011 - 2012	6 123,00		465,00
Logiciel et site Internet	89,70	500,00	628,00	Produit financier	0,00	250,00	110,00
Frais de Poste	487,69	600,00	665,44	Vente Sagot, Voisin	12,00	100,00	157,00
Impression bulletins	369,11	7 200,00	6 741,45	Vente cartes postales	114,00	150,00	38,00
Frais envoi du bulletin	614,50	600,00	838,01	Vente CDROM	860,00	2 000,00	500,00
Frais gestion courante	207,52	250,00	341,97	Vente cartulaires	5,00	20,00	239,00
Réceptions et Conseil Scientifique		0,00		Vente bulletins	748,00	2 200,00	1 869,00
Frais d'Assemblée	217,96	2 000,00	1 871,18	Recette repas ou pot AG			
Cotisations extérieures	75,00	100,00	60,00	Recette Concerts			
Prix d'Estouteville	0,00	0,00	0,00	Profits exceptionnels			
Prix Torigni	0,00	1 600,00	1 600,00	RESULTAT EXERCICE		3 700,00	8 629,35
Achat cartes postales	0,00	0,00	0,00				
Frais financiers	0,00	20,00	13,26				
Cartulaires (expédition et stockage)	29,90	400,00	452,09				
13ème centenaire	0,00	2 000,00	2 000,00				
Frais de procédure (Sivom)	0,00	0,00	0,00				
Dépenses Concerts	0,00	0,00	0,00				
Plaquette prestige	0,00	0,00	0,00				
Assurance	0,00	0,00	0,00				
RESULTAT EXERCICE	6 204,62	48 420,00	48 496,35		42 028,00	48 420,00	48 496,35



Compte de Résultat du 01/09/2010 au 31/08/2011
Les Amis du Mont-Saint-Michel
Commentaires

Premier exercice plein depuis le changement de dates de l'exercice comptable (01/01/2010). Les présents comptes concernent la période du 01/09/2010 au 31/08/2011.

Le résultat courant de l'exercice s'élève à - 8 629,35 €, alors qu'il était prévu à 3 700 €. Il se justifie à la fois par la baisse des recettes et l'augmentation des dépenses par rapport au budget.

Côté recettes, les cotisations ont été de 8 954 €, dont 465 € pour exercice suivant, pour un budget prévisionnel de 12 000 €, soit - 25,4%

Les ventes diverses (cartulaires, Sagot, etc.) ont été très inférieures aux prévisions: 1 044 € pour 2 520 € au budget.

Côté dépenses, il y a quasi équilibre (18 496 € pour 18 420 €), avec les postes de gestion courante plus nettement en dépassement, et particulièrement :

logiciel et site internet	25%
frais envoi bulletins	40%
gestion courante	37%

Bilan au 31 août 2010

LES AMIS DU MONT-SAINT-MICHEL		BILAN AU 31 AOUT 2010		
	ACTIF	RAPPEL 2010 (8/12)	PASSIF	RAPPEL 2010
STOCKS		30 000,00	FONDS PROPRES	41 880,15
			Report à Nouveau	6 204,62
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT			Résultat de l'exercice	48 084,77
NSMD Titres Monétaires	6 791,00	5 460,00	Perte de l'exercice	41 880,15
		5 460,00	Dépréciation du stock	-400,00
RÉALISABLE ET DISPONIBLE			Charges à payer	76,00
Chèque à encaisser	0,00		Produits d'avance	
Cartulaire à encaisser	0,00			
Compte NSMD	1 700,39		Bénéfice	6 204,62
Compte BNP	1 482,50	7 012,41 2		
Caisse d'Épargne	2 438,69	793,51 2		
Caisse	40,00	438,69		
		60,00		
		12 304,61		
Perte				
		5 661,58		
		8 629,35		
		49 081,93		49 081,93
		47 764,61		47 764,61

Compte du Bilan au 31/08/2011

Commentaires

BILAN ACTIF

Le stock a été réduit de 8 cartulaires vendus pendant la période, ce qui est peu compte tenu de nos réserves.

2 Sagot
20 cartes postales

compte tenu d'une valorisation à 100% des cartulaires, et le reste 0% de sa valeur initiale, les stocks sont évalués à 28 000 € (30 000 € au 31/08/2010).

Le portefeuille n'a pas bougé depuis le 1^{er} janvier.

Nous avons toujours :

3,0649 actions Noam Sécurité C qui valent 5 487,00 € au 31/08/11
+ 1 304 € de liquidités
elles valaient 5460 € au 31/08/10

Réalisable et disponible 5 661,58 €

BILAN PASSIF

RAS

L'Assemblée Générale approuve le compte d'exploitation puis le bilan de l'exercice 2010-2011, à l'unanimité.

A la suite de quoi, le Président expose que, pour diminuer le déficit, restreindre les charges de l'Association et viser, le plus tôt possible, au retour à l'équilibre des comptes, il a pris l'initiative, avec l'accord du Bureau, à son grand regret comme à celui du Bureau, unanime, de se séparer du précieux concours de la secrétaire salariée de l'Association, Madame Sarah Juban, à compter du 31 janvier 2012 et de demander aux membres du Bureau de bien vouloir prendre en charge bénévolement les tâches qu'elle assurait, ce qu'ils ont accepté.

Il indique qu'il a tenu, au nom du Conseil d'Administration, à remercier Madame Sarah Juban pour tous les éminents services qu'elle a rendus à l'Association, sa grande implication à son service, sa disponibilité et son dévouement.

Le Président précise, enfin, que d'autres réflexions sont en cours, à la fois pour continuer de diminuer les dépenses et pour augmenter les recettes. D'ores et déjà deux lettres vont être adressées début mars 2012:

L'une, à tous les cotisants réels, pour les informer de la situation et leur indiquer qu'il a été décidé :

- a) en application de l'article 4 de nos statuts, de radier désormais, systématiquement, tous les membres de l'Association qui n'auraient pas réglé leur(s) cotisation(s) avant le 31 août de chaque année pour l'exercice en cours (du 1^{er} septembre au 31 août) et, donc, dès cette année, de ne plus leur envoyer notre Bulletin en septembre, comme il est d'usage, pas plus que nos courriers les conviant à nos Assemblées Générales et à nos réunions annuelles;
- b) que les frais de port des achats de tous les produits que propose notre Association à la vente (Cartulaires, Dessins Sagot, gravures, cartes postales,...) ne seront plus gratuits, mais facturés à leur tarif réel.

L'autre, aux anciens adhérents, qui n'ont pas réglé leur(s) cotisation(s) depuis plusieurs années mais qui continuent de recevoir Bulletin annuel et courriers, pour leur indiquer que, s'ils n'ont pas régularisé leur situation avant le 31 août de cette année, ils seront définitivement radiés de l'Association, ce qui serait dommage en une période où celle-ci mène de nombreuses actions pour préserver le site du Mont-Saint-Michel, notamment au regard des travaux en cours effectués dans le cadre du rétablissement de son caractère maritime.

Quitus des comptes de l'exercice 2010-2011

L'Assemblée Générale donne quitus au Conseil d'Administration de sa gestion de l'exercice 2010-2011, à l'unanimité.

Présentation, par le Trésorier, et adoption du budget de l'exercice 2011-2012

Puis le Trésorier présente le budget pour l'exercice 2011-2012 ainsi qu'il suit:

Budget prévisionnel 2010/2011

<u>DÉPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
Stocks début exercice	28 000	Stocks début exercice	25 000
Frais de personnel	1 800	Cotisations	10 000 effort à faire
Frais de déplacement	0	reprise sur provision cotis. reçu au 10/12/11: 8328 €	
Logiciel et site Internet	500		
Frais de Poste	520		
Impression bulletins	5 900		
Frais envoi du bulletin	850	Vente Sagot, Voisin	150
Frais gestion courante	350	Vente cartes postales	150
Réceptions et Conseil Scientifique	0	Vente CDROM	50
Frais d'Assemblée	2 000	Vente cartulaires	500
Cotisations extérieures	100		
Prix d'Estouteville	800	Vente bulletins	200
Prix Torigni (09/2010)		Recette repas ou pot AG	2 000
Achat cartes postales			
Frais financiers	20	Profits exceptionnels	
Cartulaires (expédition et stockage)	400		
Concerts à l'abbaye			
Frais de procédure (Sivom)		PERTE	3190
TOTAL	41 240	TOTAL	41 240

Trésorerie au 31/08/2011 41 240

Commentaires :

Frais de personnel : au 15/01/2012, les dépenses s'élèvent à 1 446 € correspondant aux salaires de Sarah Juban d'août à décembre 2011, auxquels il faut ajouter les charges sociales de novembre à décembre, 48,50 €, et la prime de licenciement décidée à 165 € (un mois moyen) + charges 92 €

Les dépenses du site internet et de logiciels sont reconduites. Le décision d'abandonner CIEL et de reprendre en main notre site internet ne sera effective que sur l'exercice suivant.



L'Assemblée Générale approuve le budget de l'exercice 2011-2012, à l'unanimité.

A une question de M. Pierre Bouet, Président du Conseil Scientifique de l'Association, qui suggère que des subventions soient sollicitées auprès du Conseil Général de la Manche et du Conseil Régional de Basse Normandie, le Président répond que cela peut, en effet, être tenté même si, actuellement, toutes les collectivités publiques sont, elles aussi, à la recherche d'économies.

Transformation du Bulletin en Revue

Le Président expose que le Bulletin actuel étant, comme son nom l'indique, un Bulletin, ne peut être servi, puis, le cas échéant, pour ses numéros anciens, vendu, qu'aux seuls adhérents de l'Association.

Sa transformation en Revue présenterait de nombreux avantages:

Possibilité de la vendre en librairie et ailleurs,

Possibilité d'y accueillir un peu de publicité,

Meilleure visibilité et, donc, opportunité d'attirer de nouveaux adhérents,

Meilleurs tarifs postaux pour son acheminement et sa livraison aux adhérents.

Ainsi quelques rentrées supplémentaires et quelques économies pourraient en être attendues.

Cela nécessite que soient, au préalable, réalisées certaines formalités, notamment auprès de la Bibliothèque Nationale de France et de La Poste. Cela implique, aussi, que de nouveaux tarifs d'adhésion à l'Association et de souscription à cette Revue soient établis, et encore qu'un prix public de ladite Revue soit arrêté.

L'Assemblée Générale, compte tenu de ces explications, décide, à l'unanimité, de transformer le Bulletin actuel en Revue, conformément à la proposition du Conseil d'Administration.

Proposition de nouveaux tarifs d'adhésion à l'Association et de souscription à la Revue

Compte tenu de la décision qui vient d'être prise et conformément aux préconisations du Conseil d'Administration, le Président propose les nouveaux tarifs suivants d'adhésion à l'Association et de souscription à la Revue, tarifs qui seront valables à compter du 1^{er} septembre 2012 :

- a) - Adhésion à l'Association avec abonnement à la Revue:
 - adhérents individuels de moins de 25 ans: 18€ (25€ pour l'étranger),
 - adhérents individuels de plus de 25 ans: 35 € (42 € pour l'étranger),
 - adhérents en couple: 45 € (52 € pour l'étranger),
 - adhérents bienfaiteurs: à partir de 65€,
 - b) Adhésion à l'Association sans abonnement à la Revue: 20 €,
 - c) Abonnement à la Revue sans adhésion à l'Association: 30 € (37 € pour l'étranger)
Prix public au numéro de la Revue : 12 €.
- L'Assemblée Générale décide, à l'unanimité, d'adopter l'ensemble de ces tarifs.



Réflexion sur l'avenir de l'Association et sur le contenu et la présentation de la Revue

Le Président expose que le Bureau de l'Association, après en avoir délibéré lors de sa réunion du 10 décembre 2011, a pensé utile de lancer une réflexion approfondie sur l'avenir de l'Association et sur le contenu et la présentation de la Revue et d'y convier tous les membres de l'Association, compte tenu d'une part de l'évolution du projet de rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel en cours et d'autre part de la transformation du Bulletin en Revue.

Il indique qu'à cet effet, une première réunion vient d'avoir lieu, ce même jour, juste avant la tenue de la présente Assemblée Générale. Il remercie, tout particulièrement, Madame Agnès Roux, spécialiste reconnue de l'organisation de ce type de réunion, qui a accepté de préparer et de piloter cette réunion. Et, il lui passe la parole pour lui permettre d'exposer les premières conclusions de la réflexion qui a été ainsi menée. Madame Agnès Roux présente, de manière synthétique, les nombreuses suggestions faites sur les trois thèmes abordés: les buts de l'Association, la protection du site du Mont-Saint-Michel et la communication. S'en suit un débat fructueux au terme duquel l'Assemblée Générale mandate le Conseil d'Administration à l'effet de poursuivre cette réflexion, en l'approfondissant lorsque c'est nécessaire, et de mettre, d'ores et déjà, en œuvre ce qui peut l'être.

Information

a) – Mise à jour du site internet:

Le Président expose que, compte tenu du fait que l'Association a dû se séparer des services de la secrétaire salariée à temps partiel, Madame Sarah Juban, qui se chargeait de la mise à jour du site internet, il convient qu'un membre du Conseil d'Administration accepte désormais de s'en charger.

Au regard de la charge de travail importante pesant déjà sur le Secrétariat Général, il a suggéré que ce soit un membre du Conseil d'Administration, non membre de ce Secrétariat Général qui assure, à l'avenir, la mise à jour du site internet de l'Association.

Ainsi qu'il s'y était proposé, lors de la réunion de Bureau du 10 décembre 2011, Monsieur Jacques Benoît Roux, Vice-Président, a confirmé qu'il était disposé à assurer cette responsabilité.

Le Président précise encore qu'à la demande de Madame Anne Poussiègue les éléments figurant sur ce site seront traduits en anglais, dès que possible et que Monsieur Jacques Benoît Roux a, d'ores et déjà, accepté de bien vouloir trouver les voies et moyens d'y parvenir, au moindre coût.

b) – Création d'une lettre électronique régulière:

Le Président indique que, sur la proposition de Monsieur Paul-Noël Lebec, Vice-Président, le Bureau, dans sa même réunion du 10 décembre 2011, a pensé utile, afin d'assurer un nouveau service aux adhérents de l'Association et de resserrer les liens entre ses membres, de créer une lettre électronique régulière et que Monsieur Paul-Noël Lebec avait accepté de se charger de cette nouvelle mission, en liaison avec Monsieur

Jacques Benoît Roux, Vice-Président.

L'Assemblée Générale, ayant entendu le Président, approuve ces initiatives, à l'unanimité, et remercie Messieurs Paul-Noël Lebec et Jacques Benoît Roux, Vice-Présidents, de leur disponibilité au service de l'Association.

Relations avec la Ville d'Avranches à propos de la création d'un Centre de Documentation commun avec la Société d'archéologie, de littérature, sciences et arts d'Avranches, Mortain et Granville, et de synergies avec la Fondation Abbaye de La Lucerne.

Le Président informe l'assemblée générale de ce qu'une délégation de représentants de la « Société d'archéologie, de littérature, sciences et arts d'Avranches, Mortain et Granville », de l'Association « Les Amis du Mont Saint-Michel » et de la « Fondation Abbaye de La Lucerne » a rencontré Monsieur le Maire d'Avranches, à deux reprises, pour lui exprimer leur souhait de mener des actions communes et de créer un Centre de Documentation commun aux deux premières de ces associations afin de faciliter la consultation de leurs fonds documentaires respectifs par les étudiants, enseignants et chercheurs professionnels ou occasionnels.

Le Président précise que Monsieur le Maire d'Avranches s'est déclaré très intéressé par ces initiatives et prêt à les soutenir mais que, toutefois, en ce qui concerne le local qui pourrait accueillir le Centre de Documentation commun, après avoir cherché toutes les possibilités d'en trouver un qui puisse convenir, force lui a été de constater qu'il n'avait pas de solution à proposer, dans l'immédiat, les locaux envisagés par les associations (ceux de l'ancienne gendarmerie, à côté du Musée) nécessitant des travaux importants que la Ville ne serait pas en mesure de pouvoir assurer avant cinq à sept ans et aucun des autres locaux auxquels il a songé n'étant vacants, actuellement.

Le Président indique que, d'ores et déjà, en liaison avec les responsables des associations partenaires, une solution alternative dans le privé à celles envisagées avec la Ville d'Avranches, a été recherchée, en attendant que celle-ci fasse des propositions concrètes.

C'est ainsi qu'une rencontre a eu lieu avec Madame Ruault, Directrice du Lycée privé « Notre Dame de La Providence » d'Avranches, mais qui n'a pu, malheureusement aboutir, en raison de l'importance des travaux de mise en conformité qui seraient nécessaires pour pouvoir utiliser les locaux envisagés dans l'Hôtel de Belpré qu'elle gère.

Le Président indique que d'autres pistes sont en cours d'étude et qu'il fera part de ses démarches, à cet égard, lors de la prochaine Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale prend acte des informations ainsi données par le Président.

Informations diverses

a) – Acceptation d'un legs à l'Association par le Conseil d'Administration.

Le Président informe l'Assemblée générale de ce que Mademoiselle Thérèse DEVILLERE, adhérente de longue date de notre Association, étant décédée sans

héritier, a, dans son testament, exprimé son souhait de faire un legs de mille cinq cents euros (1 500 €) à «l'Association Les Amis du Mont Saint-Michel, pour la restauration d'une œuvre d'art ou l'acquisition d'une icelle pour l'Abbaye».

Il indique que le Conseil d'Administration, lors de sa réunion du samedi 4 février 2012, a décidé, à l'unanimité des membres présents, d'accepter le legs de Mademoiselle DEVILLERE, de respecter la volonté de la défunte et, donc, d'affecter ce legs à la restauration ou à l'acquisition d'une œuvre d'art pour l'Abbaye du Mont Saint-Michel.

b) - Actions menées par l'Association pour obtenir l'abaissement de la cote du terre-plein entre la digue sur pilotis (pont passerelle) et la Porte de l'Avancée

Le Président, y ayant déjà largement fait allusion dans son rapport moral, n'y revient pas. Il indique seulement qu'il poursuit son action et la poursuivra tant qu'une solution satisfaisante ne sera pas apportée à ce problème réel, tant la solution actuelle aurait pour conséquences une défiguration quasiment irréversible du site du Mont Saint-Michel, un mauvais traitement des questions de sécurité et constituerait un gâchis des deniers publics.

L'Assemblée Générale, à l'unanimité, remercie le Président pour son action passée et lui manifeste, par avance, son soutien pour les initiatives qu'il pourrait être amené à prendre à l'avenir pour obtenir l'abaissement de la cote dudit terre-plein.

Questions diverses

a) - Le Président informe l'Assemblée Générale de ce que le Conseil d'Administration a, d'ores et déjà fixé la date de la prochaine Assemblée Générale devant statuer sur l'exercice 2011 - 2012, au samedi 22 septembre 2012, au Mont-Saint-Michel.

b) - Membres d'Honneur de l'Association.

Le président informe l'Assemblée Générale de ce que le Conseil d'Administration a décidé d'essayer de réactiver le Comité d'Honneur de l'Association et, aussi d'attribuer la qualité de Membres d'Honneur de l'Association à Monsieur André Nemo, ancien Secrétaire Général, et à son épouse, Madame Geneviève Nemo, en considération de l'immense contribution qui a été la leur à la vie et au bon fonctionnement de l'Association.

A la suite quoi Monsieur Hubert Lepoutre évoque le débat existant autour de la possible démolition des barrages du Sud Manche. Puis, Madame Mijou Kovacs, Membre d'Honneur de l'Association, propose de faire venir une formation de l'Orchestre Philharmonique de Vienne au Mont-Saint-Michel pour présenter un spectacle musical et littéraire autour de la légende de saint Aubert, des Manuscrits du Mont et de textes de George Sand et Guy de Maupassant, notamment.

Avant de conclure l'Assemblée Générale, le Président tient à remercier tout particulièrement Madame Geneviève Lerebours Pigeonnière grâce à qui l'Association a pu tenir sa réunion de réflexion et son Assemblée Générale dans les locaux du Foyer de Jeunes, sis 7bis rue Duguay-Trouin, et Madame Tiphaine Lerebours Pigeonnière et

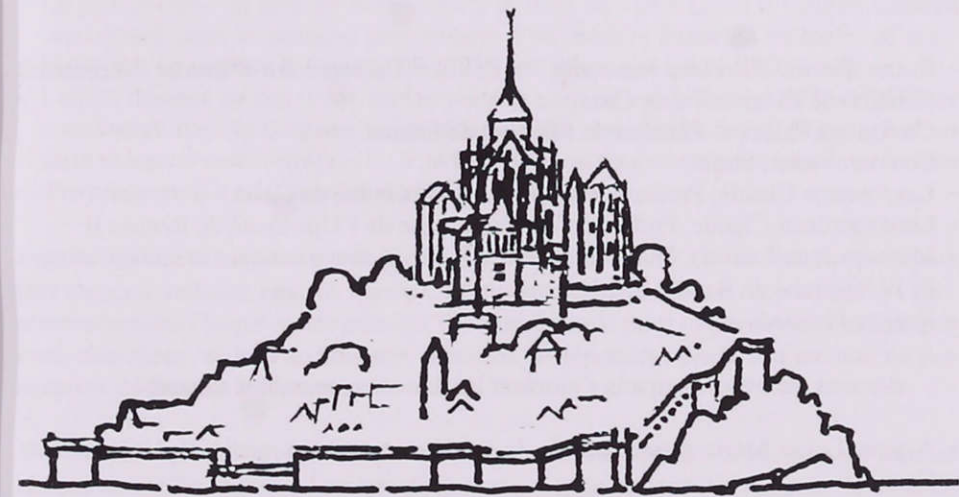
Monsieur Vincent Lerebours Pigeonnière, Trésorier, pour l'organisation du cocktail qui suivra cette Assemblée Générale.

Il indique, enfin, qu'après le cocktail, Monsieur Luc Weizmann présentera une communication sur le thème: «Le barrage du Mont-Saint-Michel».

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, le Président lève la séance à 20h30.

Henry DECAËNS
Président

Jean-Pierre DELALANDE
Secrétaire Général



Dessin d'Yves-Marie Froidevaux

**Procès-Verbal du Conseil Scientifique
de l'Association « Les Amis du Mont-Saint-Michel »
en date du vendredi 23 septembre 2011**

Le Conseil Scientifique de l'Association « Les Amis du Mont-Saint-Michel » s'est réuni, le vendredi 23 septembre 2011, au domicile du Président de L'Association, 16 rue de la Forge, 50170 Les Pas, sous la présidence de M. Pierre Bouet, Directeur honoraire de l'Office Universitaire d'Etudes Normandes, son Président.

Le Président ouvre la séance à 15 heures.

Il remercie les membres présents (MM. Henry Decaëns, Président de l'Association, le professeur François Neveux, Vincent Juhel, Jean-Luc Leservoisier, Jean-Pierre Delalande) et présente les excuses de MM. Gilles Désiré-Dit-Gosset et Jean-Claude Lefeuvre qui ont indiqué leurs regrets de ne pouvoir se libérer.

Puis, avant d'aborder l'ordre du jour, il tient à saluer la mémoire d'Alain L'Homer et d'Emmanuel Poulle, tous deux membres éminents du Conseil auquel ils ont énormément apporté par leurs immenses compétences et leur disponibilité et qui sont décédés dans le courant de l'année, hommage auquel s'associe l'ensemble des membres présents.

Composition du Conseil Scientifique

Après avoir établi la liste des regrettés membres décédés depuis 2007 et de ceux que la charge de leurs fonctions a empêché de participer, depuis lors, aux travaux du Conseil, le Président propose que la liste des membres du Conseil s'établisse, désormais ainsi :

- BOUET Pierre, Directeur honoraire de l'Office Universitaire d'Etudes Normandes (OUEN) de l'Université de Caen,
- CONTAMINE Philippe, Membre de l'Institut de France,
- CONVERT Victor, Préfet
- LARSONNEUR Claude, Professeur émérite de l'Université de Caen,
- LEFEUVRE Jean-Claude, Professeur en écobiologie de l'Université de Rennes II
- MONNIER Jean-Laurent, Directeur de l'UMR Civilisations antiques et archéosciences de l'Université de Rennes I
- VERGER Fernand,

Anciens membres auxquels s'ajoutent les nouveaux membres suivants:

- AVENEL-LUCAS Marie-Agnès, Maître de conférence en latin médiéval, Université de Caen
- BECK Bernard, retraité, Docteur en Histoire médiévale,
- DÉSIÉ-DIT-GOSSET Gilles, Directeur des Archives Départementales de la Manche,
- GAZEAU Véronique, Professeur d'histoire médiévale, Université de Caen,
- JACQUEMARD Catherine, Professeur de latin, Université de Caen,
- JUHEL Vincent, Administrateur Général de la Société des Antiquaires de Normandie,

- LESERVOISIER Jean-Luc, Conservateur du fonds ancien d'Avranches,
- NEVEUX François, Professeur émérite de l'Université de Caen,
- DECAËNS Henry, Ancien Directeur des publications de l'Université de Rouen, Conférencier du Centre des Monuments Nationaux, Président de l'Association « Les Amis du Mont-Saint-Michel »
- DELALANDE Jean-Pierre, Membre Honoraire du Parlement, Secrétaire Général de l'Association « Les Amis du Mont-Saint-Michel ».

Le Président demande ensuite aux membres du Conseil de réfléchir au rajeunissement dudit Conseil et à la possibilité d'y coopter des membres issus de Haute Normandie, de Bretagne et du Maine.

Missions du Conseil Scientifique

Le Président, rappelant les Statuts du Conseil Scientifique fondé en 2001, indique le rôle qu'il a joué dans la préparation des célébrations de 2008/2009 fêtant le treizième centenaire de la création du premier oratoire sur le Mont par saint Aubert et la publication du manuscrit 210 en insistant tout particulièrement sur la part exceptionnelle prise par le regretté Emmanuel Poulle dans cette publication.

Il précise, ensuite, que l'une des missions importantes du Conseil Scientifique consiste à décerner « un prix annuel en vue de récompenser un ouvrage ou un travail relatif au Mont- Saint-Michel ou à son environnement, notamment dans les domaines historique, littéraire, scientifique, musical ou artistique, quels qu'en soient le support ou le mode d'expression ». Deux niveaux de réalisation sont pris en considération :

- Le prix décerné au premier niveau porte le nom de « prix Louis d'Estouteville » et correspond, dans le domaine universitaire à un mastère I (ancien mémoire de maîtrise) ou à un mastère II (ancien DEA). Il a été, jusqu'alors, fixé à 800 euros.
- Le prix décerné au deuxième niveau porte le nom de « prix Robert de Thorigni », et correspond, dans le domaine universitaire, à une thèse de doctorat. S'il s'agit d'un texte rédigé, il doit correspondre à un livre et à son équivalent pour les autres formes d'expression. Il a été, jusqu'alors, fixé à 1600 euros.

Le Président, ayant rappelé la liste de tous les lauréats de ces deux prix depuis leur création, indique, ensuite, que le Conseil Scientifique attribue, en principe ces prix alternativement chaque année mais qu'il a toute latitude pour suspendre ou interrompre cette alternance, si les candidatures déposées ne répondent pas à son attente, ne pas décerner de prix ou le reporter.

Le prix que le jury décide de décerner est choisi lors de sa réunion de juin de chaque année. Sa remise a lieu lors de la réunion annuelle de l'Association du mois de septembre suivant.

Le Président souhaite que les Professeurs d'Université n'hésitent pas à faire des suggestions de mémoire ou de thèse à leurs étudiants, notamment concernant des textes

en latin, ayant rapport avec le Mont-Saint-Michel et non encore publiés.

Il souhaite également que l'existence des deux prix soit diffusée par courriel à tous les Professeurs d'Universités susceptibles d'avoir des étudiants intéressés dans quelque domaine que ce soit dès lors qu'il reste dans le cadre fixé pour leur attribution et ce notamment en consultant les annuaires des Professeurs d'histoire médiévale, moderne et contemporaine

Sur la proposition de son Président, le Conseil décide, à l'unanimité, de demander l'inscription, au budget de l'exercice 2011/2012 de l'Association, d'une somme de 800 euros qui pourrait être, le cas échéant, complétée par une autre somme de 800 euros sur le budget de l'exercice 2012/2013 si le prix éventuellement remis en août 2012 était un «prix Robert de Thorigni».

A une question de M. Vincent Juhel se demandant si le prix ne pourrait être une «aide à la publication» de l'ouvrage primé, le Président répond que, jusqu'à maintenant, les prix décernés étaient considérés comme la «reconnaissance d'un travail», le lauréat étant libre de faire de la somme reçue par lui ce que bon lui semble. Il ajoute que, sans doute, l'Association n'aurait pas les moyens de faire davantage, en l'état actuel de ses finances, pour que l'«aide à la publication» soit significative; ce que confirme M. Henry Decaëns, Président de l'Association, tout en indiquant que si, à l'avenir, les finances de l'Association devenaient prospères, rien ne s'opposerait à ce que le Conseil Scientifique réexamine la question, s'il le jugeait utile, et le propose au Conseil d'Administration de l'Association.

Le Président demande ensuite aux membres du Conseil Scientifique de réfléchir aux prochaines actions que pourrait suggérer ou conduire le Conseil, à l'instar de la publication du fac simulé du Cartulaire, tiré à 3000 exemplaires et déjà vendu à près de 2000.

Questions diverses

A la demande du Président Henry Decaëns, chaque membre du Conseil s'engage à réfléchir pour faire des propositions de conférenciers pour les diverses réunions de l'Association.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, le Président lève la séance à 16h30.

Pierre BOUET
Président

Jean-Pierre DELALANDE
Secrétaire



Saint-Michel de la Couche

Il existe dans les Hautes-Alpes une chapelle Saint-Michel simple et modeste et pourtant l'un des monuments le plus photographié du département. Pour en savoir l'histoire, il faut d'abord connaître celle de deux monuments bien plus imposants, l'abbaye de Boscodon et le barrage de Serre-Ponçon.

L'abbaye de Boscodon

En 1132, Guillaume de Montmirail, qui possède une terre boisée dite de Boscodon et traversée par un torrent se jetant dans la Durance entre Embrun et Savines, la cède à des clercs et laïcs désirant servir Dieu suivant la règle de saint Benoît. Cette communauté autonome est soumise à l'archevêque d'Embrun qui l'affilie en 1142 à celle de Chalais fondée dans la Chartreuse au début du XII^e siècle. L'ordre, inspiré de celui de Cîteaux, essaimera en Dauphiné et Provence au Moyen Âge.

L'abbaye chalaisienne de Boscodon et son église au dépouillement cistercien connaîtront les vicissitudes de cette vallée de la Haute Durance relativement ensoleillée mais soumise aux colères de ses torrents et dangers de la montagne. L'abbaye de Chalais ayant été contrainte de rejoindre la Chartreuse en 1303, Boscodon devient alors la tête de l'ordre chalaisien.

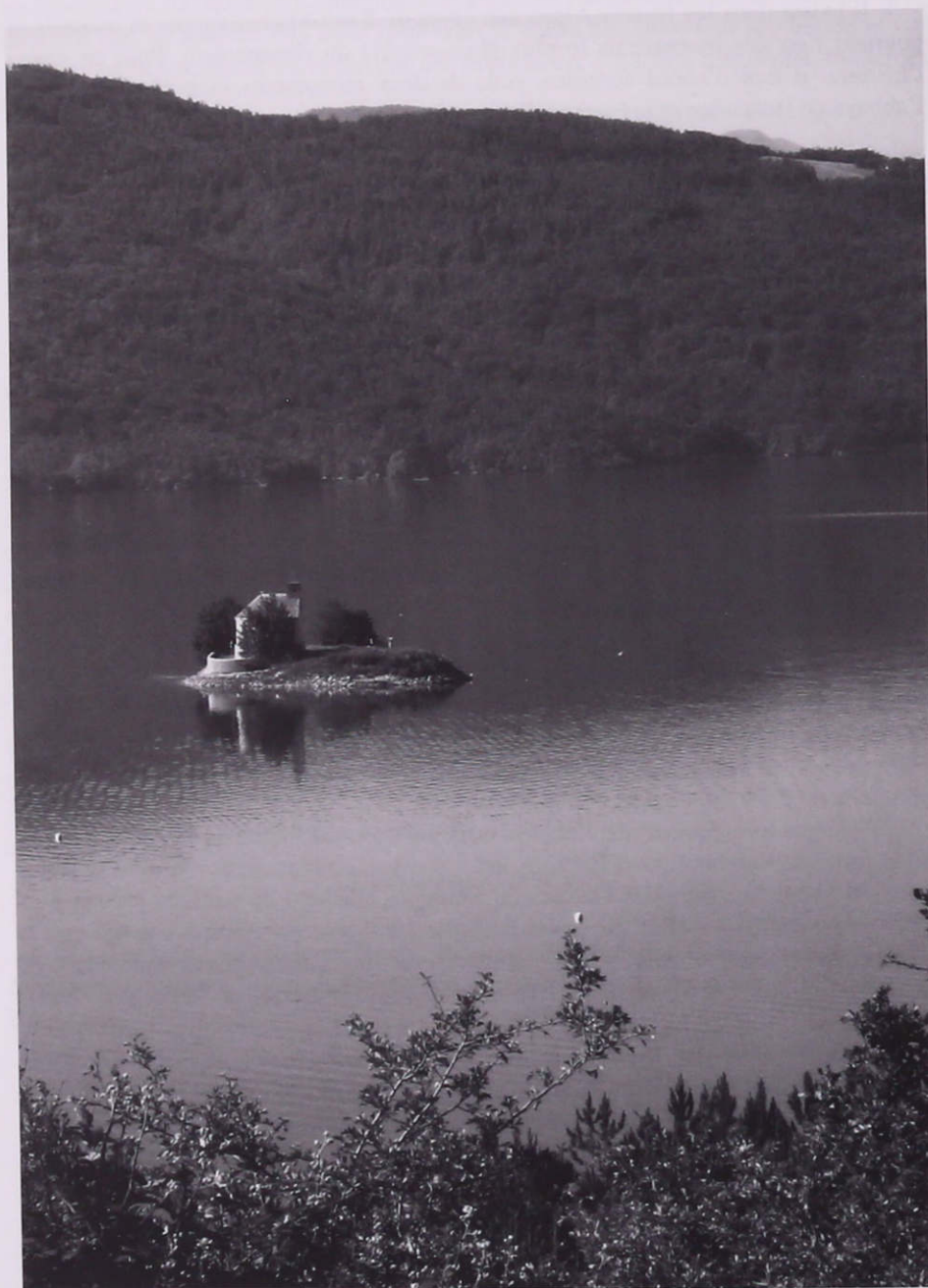
Victime des guerres féodales, l'abbaye sera saccagée en 1368 et brûlée en 1392. Son affaiblissement est tel qu'elle se confie à l'abbaye bénédictine de Saint-Michel de la Cluse, la Sacra di San Michele, en 1396 et devient une abbaye bénédictine en 1407. Mécontent de cette association avec l'abbaye italienne, l'archevêque d'Embrun obtiendra du pape qu'elle soit dissoute en 1431.

Plusieurs fois reconstruite, l'abbaye de Boscodon, redevenue autonome et soumise à l'autorité de l'archevêque d'Embrun, est à nouveau endommagée par une coulée de boue en 1420. Au cours des Guerres de Religion, elle sera de nouveau saccagée en 1579 et incendiée en 1585 par les troupes de Lesdiguières. Exceptionnellement, la commende sera pour elle une période de reconstruction et de rétablissement de la règle monastique jusqu'à son pillage par l'armée d'Amédée de Savoie en 1692.

Partiellement reconstruite et animée par une communauté réduite, l'abbaye de Boscodon devient la proie de l'archevêque d'Embrun, Pierre-Louis de Leyssin, qui convoite sa forêt pour l'exploiter et obtient la dissolution de la communauté et la dévolution de ses biens à l'archevêché en 1769. Conquête éphémère puisque l'abbaye sera vendue comme bien national en 1791.

Église et bâtiments conventuels défigurés et transformés en habitations deviennent un petit village qui va péricliter jusqu'en 1972, date de la fondation de l'association des amis de l'abbaye de Boscodon qui va entreprendre une restauration remarquable maintenant achevée. Dans un cadre sylvestre agréablement aménagé, les visiteurs d'aujourd'hui goûtent à la pureté et la sérénité de ces constructions d'inspiration cistercienne qui incitent naturellement au recueillement.





Saint-Michel de la Couche

Fièrement campée sur sa barre rocheuse, derrière sa magnifique cathédrale Notre-Dame-du-Réal, Embrun a perdu son archevêque avec la Révolution mais pas ses attraits. Le diocèse est maintenant intégré à celui de Gap-Embrun dont le siège est à Gap.

Le barrage de Serre-Ponçon

La vie est si rude et laborieuse dans la vallée de la Haute Durance que beaucoup ont longtemps pratiqué les migrations saisonnières pour compléter leur revenu et que certains la quittent pour trouver du travail. Raisons pour lesquelles ceux qui restent, agriculteurs et employés des activités locales, sont attachés à leur terre et verront leur vie bouleversée par la construction du barrage. Mais la Durance est une rivière trop capricieuse pour servir à l'irrigation des terres et parfois si fougueuse qu'elle s'épanche en crues dévastatrices entre des périodes de sécheresse.

Ivan Wilhelm, polytechnicien et ingénieur des Ponts et Chaussées, propose en 1909 un projet de barrage en béton et localise son implantation dans le rétrécissement de Serre-Ponçon, en aval du confluent de l'Ubaye. Des sondages montrant que la roche sur laquelle le barrage pourrait reposer est enfouie sous 100 mètres d'alluvions rendent malheureusement ce projet irréalisable.

Électricité de France, issue de la loi de nationalisation de 1946, reprend le projet en remplaçant le barrage en béton par un barrage-poids, digue en terre déjà expérimentée aux États-Unis, et y ajoute la dérivation de la Durance dans un canal qui servira à l'irrigation des terres en aval du barrage et à une production d'énergie électrique supplémentaire. Projet entériné par la loi d'aménagement de la Durance promulguée en 1955 et objet d'un début de mise en œuvre la même année.

Le lac de retenue devant s'étendre jusqu'au pied d'Embrun, s'enfoncer dans la vallée de l'Ubaye et recouvrir les voies existantes, des kilomètres de routes et de voies ferrées ainsi que de nombreux ouvrages d'art sont construits dont le pont de Savines de 924 m de long.

Malgré des oppositions parfois farouches, les résidents sont expropriés et largement indemnisés puis leurs habitations détruites. Certains se relogeront dans le nouveau Savines construit au-dessus du village précédent mais beaucoup n'auront pas le cœur de supporter la perte de leur cadre de vie et quitteront la région. L'église de Savines, dernier bâtiment à être démoli, le sera en 1961.

La construction du barrage lui-même, de 123 m de haut au-dessus du lit, 600 m de large et 650 m d'épaisseur à la base, nécessitera une noria de camions de 60 tonnes, 2000 à 3000 ouvriers et cadres bien payés mais corvéables et l'aménagement d'une cité capable de les loger.

En parallèle, des galeries et une excavation sont creusées dans la montagne pour y installer une centrale électrique qui commence à tourner en 1960 tandis que débute la mise en eau de la retenue qui se poursuivra l'année suivante.

Un Muséoscope adroitement agencé retrace cette épopée humaine en rappelant ce qu'était la vie avant l'existence du barrage, le travail pharaonique de sa construction et son impact sur la région.

Sous le Lac de Serre-Ponçon, devenu un atout majeur du tourisme local, reposent les vestiges du Vieux Savines, d'autres villages plus petits et du hameau de La Couche surmonté d'une éminence coiffée de la chapelle Saint-Michel. Sauvée de la destruction au dernier moment parce qu'elle était au-dessus du niveau maximum du lac, cette chapelle est le seul bâtiment restant du passé et son histoire est justement liée à celles de la Sacra di San Michele et de l'Abbaye de Boscodon.

Michel DRAUSSIN

Saint-Michel de la Couche

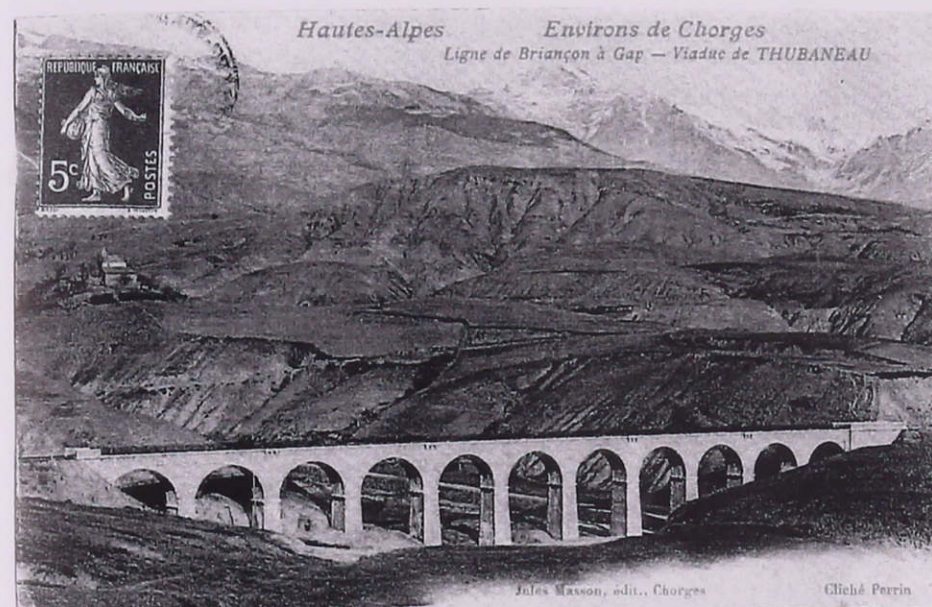


Cette ancienne possession de Boscodon est probablement la seule à pouvoir être sinon connue du moins visualisée dans le monde entier ! Son dernier vestige apparent, n'est autre en effet que la charmante petite chapelle Saint-Michel, qui depuis 40 ans agrémente de façon pittoresque, du haut de son promontoire doucement caressé par les eaux, une baie célèbre du lac de Serre-Ponçon à hauteur de la R.N. et de la voie ferrée sur la commune de Prunières. Mais combien sont ceux qui, admirant son image aux reflets changeants, connaissent son histoire ?

Disons tout d'abord, que tout comme pour Saint-Quenis et probablement bien d'autres lieux, l'implantation religieuse s'est faite ici sur un site païen préexistant.

En effet, «La Couche», bien avant de devenir un modeste prieuré fondé au début du XII^e siècle, en 1027 vraisemblablement, par un comte de Provence, et bientôt rattaché à la puissante abbaye bénédictine piémontaise de Saint-Michel-de-la-Cluse (ce qui vaudra son nom à cette fondation qui va un jour choir à Boscodon), avait déjà un long passé.

De fait ce lieu stratégique positionné aux extrêmes confins de l'immense province Narbonnaise, fut occupé fort longtemps auparavant par un minuscule oppidum où l'on vénait le dieu Mercure, divinité romaine ayant elle-même supplanté une idole celtique «Esus Velaunus». La chapelle actuelle qui fait aujourd'hui l'admiration de millions de touristes n'étant quant à elle que de construction beaucoup plus récente, probablement du XVII^e siècle.



La Couche avant le lac

L'abbaye de Saint-Michel-de-la-Cluse, fondée vers l'an 1000 dans le diocèse de Turin existe toujours, plus connue aujourd'hui sous l'appellation « Sacra di San Michele », près d'Avigliana sur la route après Suze. Elle dresse vers le ciel tout en haut d'un piton altier, à 1000 mètres d'altitude, sa gigantesque et fière silhouette de pierres et ses ruines vertigineuses suspendues au-dessus de la plaine du Pô. Lors du grand Schisme, sous le pontificat de l'antipape Jean XXIII, l'abbaye de Boscodon, très affectée par l'effritement des relations chalaisiennes et rendue complètement exsangue par les exactions et les incendies successifs de 1368 et 1392, songe sérieusement pour sa survie à se rapprocher d'autres structures monastiques. L'abbé de l'époque, Jean de Poligny, va alors contacter l'abbaye bénédictine de Saint-Michel-de-la-Cluse. Après bien des tractations, l'union sera réalisée vers 1408, et Boscodon va obtenir à cette occasion en « dot » là aussi, le prieuré de Saint-Michel de la Couche, qu'il conservera définitivement et ce malgré sa rupture forcée d'avec la Cluse, ordonnée le 11 mai 1431 par le pape, à la requête de Michel de Perrelos, archevêque d'Embrun qui vivait très mal cette union.

Dans l'affaire, Boscodon avait élargi son domaine, mais il dut se contraindre à perdre définitivement le bel habit blanc des Chalaisiens, au profit de l'austère bure noire des bénédictins. Du prieuré, vendu comme bien national à la Révolution, ne restera que la chapelle et son petit cimetière à l'époque de la construction du barrage.

Naguère, avant l'arrivée des eaux de Serre-Ponçon, ceux qui ont eu le bonheur de connaître ces lieux, pouvaient y découvrir dans un douillet repli de terrain blotti en contrebas de la butte Saint-Michel, bien à l'écart au-dessus du quartier du Thubaneau affecté lui par les turbulences de la route nationale et la voie ferrée, un charmant petit hameau rural, «La Couche», paisiblement endormi sur son riche passé au milieu d'arbres majestueux. Peu après la grande débâcle de 1959, quand tout fut consommé

ici comme partout sur la basse vallée de la Durance, j'eus l'occasion de gravir une dernière fois, au milieu des cendres et d'une forêt de souches tronçonnées, la « moutte » antique, avant que l'eau ne vienne la cerner à tout jamais et qu'elle ne reçoive sa lourde chape d'enrochement.

J'y revis alors dans le ciel, au bas de la chapelle, le souvenir confus de tout un passé mystique, et à mes pieds, éparpillés un peu partout entre quelques vestiges bousculés, les restes négligemment oubliés à même le sol, de gens qui jadis ici un jour le construisirent...

Roger CÉZANNE



Le lac à son plus bas niveau en hiver

Sacra di San Michele San Michele della Chuisa

Origine du Sanctuaire

le Val de Suse, parcouru par la Doire Ripaire et relié à des affluents du Rhône par les cols du Montgenèvre et du Mont-Cenis, est l'une des traversées naturelles des Alpes. A proximité de son débouché sur la plaine du Pô, il est étranglé par le mont Caprasio (mont des Chèvres au nord) et le mont Pirchiriano (mont des Porcs au sud). C'est sur ce mont Pirchiriano, éperon rocheux surplombant le val de 600 mètres, qu'est bâtie la Sacra di San Michele, appelée aussi San Michele de la Chiusa, à une altitude de 962 mètres.

Des vestiges rupestres montrent que des hommes se sont installés dans le Val de Suse après la dernière glaciation. Puis, aux temps historiques, le val est occupé par les Ligures qui établissent probablement un campement sur le mont Pirchiriano. Ils sont supplantés par les Celtes qui sont à leur tour chassés par les Romains. Ces derniers construisent sans doute un camp fortifié sur l'épaule nord du mont et l'oratoire primitif de la crypte actuelle est peut-être une chapelle adjointe à ce camp au IV^e ou V^e siècle¹.

Affaibli par les invasions qui marquent la chute de l'Empire Romain, l'Italie passe temporairement sous l'autorité des Byzantins jusqu'à sa conquête par les Lombards. Le culte voué à saint Michel est en train de se répandre en Europe. L'oratoire central, à peine plus grand et plus élaboré que l'oratoire primitif auquel il est accolé, est probablement une chapelle lombarde dédiée à saint Michel du VI^e ou VII^e siècle.

Les Lombards dressent des fortifications dans le Val de Suse dont l'une barre l'étranglement du val au pied du Pirchiriano, d'où le nom de CHIUSA (clôture) donné au site. Malgré ces précautions, Charlemagne, guidé par le diacre Martin de Ravenne, parvient à faire passer par la vallée du Sangone et Giaveno des troupes qui prennent à revers l'armée du roi Desiderio et la battent en 773. Un sentier sur le flanc sud du Val de Suse est encore appelé sentier des Francs.

En 888, les Sarrasins, qui ont remonté les vallées du Rhône et de la Durance, investissent le Val de Suse et installent une garnison sur le Pirchiriano. De l'anarchie dans laquelle sombre alors l'Italie émergent les institutions du système féodal : des seigneuries rivales et le réseau des abbayes bénédictines. Au début du X^e siècle, la noblesse féodale prend les armes contre les Sarrasins et, vers 950, le Val de Suse est donné au comte de Turin Arduin Glabrione en récompense de ses victoires contre les infidèles.

¹ Oratoire primitif : il ne date peut-être que du VI^e ou VII^e siècle comme l'oratoire central.



L'Abbaye Saint-Michel-de-la-Cluse

Entre 983 et 987 ou, plus vraisemblablement vers 987, des ermites se regroupent sur le Pirchiriano et y fondent un monastère. Sa chapelle, plus vaste que les oratoires auxquels elle est accolée, possède une abside percée de trois fenêtres. Ses logements ne sont sans doute que des cellules simples ou doubles dont des traces ont été retrouvées à proximité du sommet. Le sanctuaire, dédié à son tour à saint Michel, est consacré par l'évêque de Turin Amizzone.

La légende veut que ce soit l'évêque de Ravenne, Saint-Jean-Vincent, qui soit le fondateur du monastère. Voulant construire un oratoire dans l'ermitage du mont Caprasio où il s'est retiré, il le construit finalement sur le Pirchiriano à la suite d'une apparition de l'archange saint Michel sur ce mont et grâce au transport des matériaux de construction d'un mont à l'autre par des anges. Le nom de SACRA (consacré par les anges) donné au sanctuaire provient de cette intervention miraculeuse².

Fondation de l'Abbaye

En 999, Hugues de Montboissier, seigneur de Cuxa en Auvergne, ayant sollicité l'indulgence du pape Sylvestre II, se voit proposer comme pénitence sept ans d'exil ou le financement de la construction d'une église sur le Pirchiriano. Aux environs de l'an mille, Hugues achète le mont et ses alentours au marquis de Turin Ardouin, entreprend l'édification d'une grande église sur l'éperon et fait don du monastère à une communauté bénédictine conduite par l'abbé auvergnat Adverto. Il obtient de l'évêque de Turin Amizzone l'autonomie de l'abbaye et, du pape et de l'empereur Frédéric Barberousse, les privilèges qui assurent son indépendance.

Sur les plans d'un architecte qui peut être Guillaume de Volpiano, le **Monastère antique**³ est bâti à l'ouest du sommet et une **Eglise** est construite sur une plate-forme chapeautant ce monastère et les oratoires existants dans la première moitié du XI^e siècle. La **Crypte** formée par ces oratoires est sans doute voûtée à cette occasion et un escalier la relie à l'église. Un autre corps de bâtiment de deux niveaux, érigé au sud de l'église à la même époque, abrite les dépendances de l'abbaye.

La croissance de la communauté et l'afflux des pèlerins rendent rapidement les lieux trop exigus et le corps de bâtiment précédent est élevé de deux niveaux supplémentaires au XI^e siècle. Il devient le **Vieux Monastère** où sont transférés le réfectoire, le chapitre et le logement des moines, tandis que la cour séparant le bâtiment de l'église sert de cloître. Vers la fin du XI^e siècle, une **Hôtellerie** de deux niveaux est bâtie au sud du vieux monastère et le cimetière des moines est installé sur la crête reliant le Pirchiriano au massif voisin. Sa chapelle de plan octogonal comme un baptistère, avec ses absidioles latérales rectangulaires et ses niches d'angle circulaires, est dédiée à saint Etienne avant d'être aujourd'hui connue sous le nom de **Sépulcre des Moines**.

² Sacra : le mot Sagra (église ou fête religieuse) a été aussi utilisé mais n'est pas approprié.

³ Monastère antique : ses salles à plafond de bois seront voûtées ultérieurement.

Durant ce XI^e siècle, l'abbaye défend la réforme centralisatrice de Rome contre l'évêque de Turin Cunibert et le marquis de Turin Pierre, et devient une étape principale de la Via Francigena, terme générique désignant les grandes traversées des Alpes. Dans la voie de communication qu'est devenu le Val de Suse, les habitations se concentrent en agglomérations comme au pied du Pirchiriano et des chemins se dessinent comme la piste montant de Chiusa San Michele à l'abbaye et comme le sentier pavé, bordé de croix de pierre, partant de San Ambrogio di Torino et passant par San Pietro qui arrive, comme le précédent, au sépulcre des moines.

Entre les XI^e et XII^e siècles, une **Enceinte fortifiée** protège les bâtiments de l'abbaye, avant d'être étendue aux constructions du XII^e siècle, et la rampe reliant le sépulcre au monastère commence à prendre forme.

Eglise Abbatiale

Le développement de la communauté et des pèlerinages nécessite de nouveaux agrandissements. Au début du XII^e siècle, un autre chantier démarre qui va durer des décennies et donner à l'abbaye ses édifices les plus fastueux après plusieurs interruptions des travaux.

Un soubassement de pierres grises et roses, haut de 26 mètres, est élevé à l'est de l'église pour abriter un escalier monumental. L'entrée, précédée de quelques marches, est un portail encadré de pilastres dont les chapiteaux sont ornés de lions aux queues entrelacées. Le seuil franchi, une première volée d'escalier monte vers le nord et contourne un énorme pilier haut de 18 mètres, puis une rampe longue et raide grimpe vers le sud jusqu'à un autre portail. Du pilier, partent quatre arches qui supportent une plate-forme établie au niveau du sol de l'église. La rampe elle-même prend le nom d'Escalier des Morts à cause des squelettes de moines et cercueils d'abbés ou de bienfaiteurs qui sont disposés dans les niches taillées dans ses murs.

Le portail situé au sommet de la rampe, dénommé Porte du Zodiaque, est en partie l'œuvre de maître Nicolas. Construit entre 1120 et 1130, c'est un ensemble harmonieux mais sans unité, comme s'il avait été déplacé et remonté dans un encadrement inadapté. Des colonnettes bordent la porte, et leurs bases et chapiteaux sont ornés d'animaux sauvages ou fantastiques, de scènes bibliques ou symboliques et des signes du zodiaque. Toutes les sculptures sont d'une belle facture. De la porte du zodiaque, un escalier couvert monte jusqu'à l'entrée de l'église. Ce Portail du début du XI^e siècle est surmonté d'une arche ornée d'un côté d'une tête juvénile et de l'autre d'une tête de moine encapuchonné⁴. Les colonnades qui l'entourent datent du XII^e siècle.

Le chœur d'une nouvelle **Eglise** est bâti sur la plate-forme recouvrant l'escalier des morts au milieu du XII^e siècle. Une abside centrale surmontée de l'élégante Galerie des Arcades est flanquée d'absidioles placées en retrait de l'abside. La baie centrale est

⁴ Portail de l'église : une plaque de marbre du I^{er} siècle, dite Surio Clemente, est encastrée dans le mur au-dessus du portail.

entourée de moulures sculptées représentant des prophètes et une Annonciation, dont la Vierge est remarquable. La construction de la nef et de ses bas-côtés à l'ouest du chœur dans les décennies qui suivent nécessite la destruction partielle de l'église du XI^e siècle. La nouvelle nef est voûtée en berceau, les bas-côtés sont voûtés d'arêtes et de puissants piliers aux chapiteaux pittoresques séparent les trois vaisseaux. Conçue comme le chœur en roman par maître Nicolas, l'église adopte progressivement le style gothique avec l'édification de la nef.

L'**Oratoire central** est encombré par la base d'un pilier de la nouvelle église et ce qui reste de l'ancienne église devient le **Vieux Chœur** : une grande salle de forme irrégulière, au plafond de bois et à la façade aveugle dressée au-dessus du versant ouest du mont. Un **Clocher** massif est ensuite élevé au nord de l'église.

Apogée de la Sacra

Pour faire pendant à la nouvelle église, un **Nouveau Monastère** est bâti sur l'épaule nord du Pirchiriano à partir de la deuxième moitié du XII^e siècle. Les édifices de trois à cinq niveaux peuvent abriter une centaine de moines. A l'ouest du niveau supérieur, se trouve le cloître bordé au nord par une chapelle et à l'est par le chapitre. Des cellules longent les flancs orientaux et septentrionaux des bâtiments. Aux niveaux inférieurs, sont aménagés d'autres cellules, le réfectoire, une salle d'hôtes et tous les services d'une abbaye. Au nord de l'église, le Portail des Moines, surmonté d'arcs trilobés et d'une arche portée par des colonnettes et décorée d'une tête de diable ricanante, donne accès au nouveau monastère.

Avec ces dernières constructions, le **Monastère antique** ne sert pratiquement plus que de communication entre le vieux et le nouveau monastère. La **Tour de la Belle Alda**, dont l'utilisation reste inconnue, flanque l'angle nord-est des nouveaux édifices. Son nom provient d'une légende datant des guerres entre la France et l'Espagne. L'abbaye ayant été investie, Alda est poursuivie par un soldat et se réfugie dans la tour puis, sur le point d'être molestée, saute dans le vide en invoquant la Vierge. Soutenue par deux anges, elle atterrit sans dommage et se sauve. Se croyant protégée, elle tentera plus tard de sauter à nouveau et se tuera. Une **Nouvelle Hôtellerie** est érigée à l'est de l'église⁵ et une tour, dite la **Porte de Fer**, est dressée au sud-est de l'enceinte au XII^e siècle. De la porte couverte de plaques de fer monte la rampe qui conduit à l'abbaye. La fresque sur saint Michel qui décorait la tour et le pont-levis qui y donnait accès ont aujourd'hui disparu, de même qu'une possible avancée protégeant la porte.

La communauté et le nombre de visiteurs ne cessent de croître aux XI^e et XII^e siècles. L'abbaye possède une bibliothèque prestigieuse, anime une école de grammaire renommée, a des rapports suivis avec les abbayes de Cluny et de Vézelay, entretient des relations avec d'autres pays d'Europe d'où provient une majorité de ses moines et de ses abbés. La Sacra est aussi une étape importante des grandes routes de pèlerinage,

⁵ Nouvelle Hôtellerie : sert de boutique aujourd'hui.

à mi-chemin entre les sanctuaires du massif du Gargano et du Mont-Saint-Michel. L'autonomie de l'abbaye vis-à-vis de l'évêque de Turin et la liberté de la communauté d'élire ses abbés sont confirmées par le pape Pascal II en 1114.

L'autorité seigneuriale de la Sacra se limite cependant à des possessions autour de San Ambrogio et de Giaveno mais s'étend à plus d'une centaine de concessions éparpillées de la Catalogne aux côtes dalmates. Des révoltes de la population au milieu du XII^e et à la fin du XIII^e siècle réduisent cette autorité locale de l'abbaye. Depuis la fin du XI^e siècle, la Maison de Savoie étend par ailleurs son influence sur le versant est des Alpes et, au XIII^e siècle, celle-ci se transforme même en ingérence, au point d'influer sur le choix des abbés de la Sacra.

La décadence

Au XIV^e siècle, la puissance des abbayes est concurrencée par celle des seigneurs et des cités qui n'ont pas à administrer un patrimoine dispersé et lointain. Malgré les réformes, les coutumes monastiques se dégradent également. De plus, le manque d'organisation et les maladroites de l'abbé Pierre de Forgeret amènent le pape Grégoire XI à ordonner une enquête qui met en évidence la dissipation de la communauté et la corruption de l'abbé, qui est excommunié en 1375. A la demande du prince Amédée VI, le pape avignonais Clément VII confie l'abbaye en 1381 à la Maison de Savoie qui met alors à sa tête des abbés commendataires. La communauté, dont le recrutement est orienté vers la Savoie, n'est plus dirigée que par un vicaire et un prieur qui rendent compte de leur gestion à l'abbé. Les revenus de la Sacra sont aliénés et les 26 abbés commendataires qui vont se succéder jusqu'en 1836 dilapideront le patrimoine de l'abbaye sans parfois y mettre les pieds.

Faute de moyens, l'abbaye est progressivement abandonnée et sert même de logement aux troupes du duc de Savoie à partir de 1523. La Sacra souffre ensuite des guerres que se livrent la France et l'Espagne pour la domination de l'Italie. Entre la fin du XVI^e et le début du XVII^e siècle, des troupes françaises envahissent plusieurs fois le Val de Suse et détruisent au passage les possessions locales de l'abbaye. Les derniers moines l'ayant désertée, elle est finalement supprimée par le pape Grégoire XV en 1622 et son administration est d'abord confiée à des chanoines avant d'être reprise plus tard par des prêtres séculiers. Les logements abbatiaux hébergent au XVII^e siècle une garnison de l'armée de Savoie qui subit les assauts successifs des belligérants. En 1630, une canonnade démolit une partie des bâtiments qui sont saccagés. En 1661, le **Sépulcre des Moines** est bombardé et s'écroule. A la fin du XVII^e siècle, le **Nouveau Monastère**, déjà dévasté, finit de tomber en ruines avec les canonnades de 1693 et 1706. Il n'en reste aujourd'hui que des murs cyclopéens percés de grandes arcades et une façade nord tourmentée. C'est cependant au XVII^e siècle, que les voûtes effondrées de l'**Eglise** sont remplacées par des voûtes gothiques.

La restauration

A la suite de la dissolution des ordres religieux décrétée par Napoléon en 1803, un Chartreux de Collegno se réfugie dans l'abbaye à l'abandon depuis un siècle. Remise en commende par le pape Pie VII en 1817, la Sacra bénéficie de premiers travaux de consolidation et en 1824, E. Melano réaménage la **Crypte** en vue d'y inhumer les dépouilles des princes de Savoie. De 1828 à 1831, une communauté de Chartreux administre provisoirement l'abbaye à la demande de Charles Félix de Savoie. Puis en 1836, la Sacra est confiée aux pères Rosminiens par le pape Grégoire XVI sur les instances de Charles Albert de Savoie. Les dépouilles de 24 princes de Savoie sont transférées de la cathédrale de Turin à la crypte de l'abbaye la même année. L'aspect médiéval de la Sacra et son site spectaculaire plaisent aux romantiques de l'époque. Les Rosminiens commencent de leur côté à restaurer l'abbaye et à la mettre en valeur en y fondant une école. Regroupées dans la chapelle souterraine, les dépouilles des princes y sont finalement murées en 1855. Puis en 1869, la confiscation des biens ecclésiastiques par le jeune Etat italien interrompt momentanément la remise en état des bâtiments faute de ressources.

C'est en 1884 que l'architecte portugais Alfredo d'Andrade commence à établir un plan de restauration de la Sacra qui est approuvé en 1889. Un tremblement de terre en 1885 a entre-temps sérieusement endommagé l'église. Entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle, d'Andrade construit quatre gros contreforts prolongés d'arcs rampants pour bloquer le déversement du mur sud de l'Eglise dont il chaîne le sol et refait les voûtes : croisées d'ogives dans la nef et voûtes d'arêtes dans les bas-côtés. Les arcades la séparant du **Vieux Chœur** sont rouvertes. Au début du XX^e siècle, il relie la porte du zodiaque au portail sud de l'église par un nouvel escalier passant sous les arcs rampants⁶ et dégage les bâtiments des constructions parasites avant de mourir en 1915.

De 1915 à 1936, la restauration du **Monastère antique**, du **Vieux Monastère** et du **Clocher** est menée à terme tandis que l'aménagement des **Appartements royaux** sur des ruines du nouveau monastère au nord de l'église est achevé. De la terrasse qui coiffe les appartements, la vue s'étend du Val de Suse à la chaîne des Alpes. En 1935, l'**Hôtellerie** rénovée est couronnée de créneaux et la Crypte est dégagée de ses installations funéraires. Les dépouilles des princes de Savoie, mises dans 16 grands sarcophages de pierre sont réparties entre l'église⁷ et surtout le vieux chœur en 1937. L'**Escalier des Morts** est en même temps débarrassé de ses squelettes et de ses cercueils et ne conserve que le sarcophage du XIV^e siècle du noble turinois Antonio BORGESIO au pied de la baie nord. La Sacra, quant à elle, est reliée par une route au col de Braida en 1934 et aux lacs d'Avigliana en 1940. D'une boucle de la route, où se trouvent aujourd'hui un parking et une auberge, part un chemin qui suit la crête escarpée jusqu'au sépulcre des moines puis se poursuit en rampe jusqu'à la porte de fer.

⁶ Escalier abbatial : du palier inférieur, vue sur le débouché du Val de Suse et la plaine du P6.

⁷ Eglise : un tombeau surmonté d'un tabernacle gothique du XIV^e siècle est accolé à son mur nord.



Les arcs-boutants de l'église



L'escalier des Morts

De 1985 à 1992, une nouvelle phase de restauration est entreprise. Ces rénovations concernent le **Clocher**, les toitures des bâtiments et le **Sépulcre des Moines** dont la plate-forme et les murs restants sont consolidés. En 1991, le pape Jean Paul II visite la Sacra et la décrit comme un lieu où le monde inquiet peut ressentir le sens profond de la vie. Et en 1994, l'abbaye est officiellement reconnue comme le symbole traditionnel, culturel et spirituel du Piémont. Les Rosminiens animent toujours et avec autant de zèle la Sacra qui est visitée chaque année par des centaines de milliers de personnes.

De nos jours

L'Hôtellerie, ou Foresteria, est utilisée comme siège de manifestations culturelles (expositions et réunions). Le Vieux Monastère abrite au 1^{er} niveau, l'entrée avec son hall et ses escaliers, au 2^e niveau, un cellier, un bûcher, un atelier, une salle de réception, une bibliothèque et des archives, au 3^e niveau, appelé aussi étage des Chartreux et donnant sur la cour rétrécie par les contreforts, une buanderie, des cuisines, le réfectoire, une chapelle et le salon royal, et au 4^e niveau, les cellules des Rosminiens alignées le long d'un grand couloir. Le Monastère antique est, quant à lui, constitué d'un atelier relié au 3^e niveau du vieux monastère et, au-dessus sous le vieux chœur, du Corridor des Moines bordé des chambres servant aux visiteurs et relié au 4^e niveau du vieux monastère. Le corridor des moines mène à une sacristie collée au nord du monastère antique et, par celle-ci, à un escalier desservant les appartements royaux, leur terrasse et les salles basses du clocher, dont l'une donne accès à la crypte et l'autre à l'église. De la terrasse, quelques marches descendent au portail des moines.

Michel DRAUSSIN



Tableaux et fresques de l'église de la Sacra

Dans le Vieux Chœur

A	mur est	Vierge à l'enfant avec Ste Lucie, St Antoine et St Jacques, <i>au-dessus</i> : St Georges combattant le dragon, <i>à gauche sur pilier</i> : St Roch.	(c)	début XVI ^e
B	mur sud	Vierge offrant un fruit à l'enfant, avec Frère Vincent de St Amore, St Benoît, St Vincent et Ste Catherine, <i>au-dessus</i> : Crucifixion.	(d)	début XVI ^e
C	mur ouest	Triptyque, Vierge allaitant l'enfant, <i>à gauche</i> : St Michel transperçant le démon, <i>à droite</i> : St Jean Vincent présentant un évêque à la Vierge, <i>en-dessous</i> : scènes des Evangiles.	(b)	vers 1520
D	mur ouest	Vierge à l'enfant avec St Laurent et St Michel transperçant le démon.	(b)	XVI ^e
E	mur ouest	Vierge immaculée avec St Sébastien et Ste Marguerite.	(a)	début XVII ^e
F	mur ouest	Baptême de Jésus.	(a?)	début XVII ^e
G	mur nord	Mort de St Joseph avec le Christ et la Vierge.	?	XVII ^e
H	mur nord	<i>sur pilier central</i> : Déposition du Christ, <i>au-dessous</i> : Prédication des morts.	(c)	vers 1505
I	mur nord	Vierge de la Miséricorde accueillant des ecclésiastiques, <i>à gauche</i> : St Jean Baptiste prêchant aux animaux, <i>sur pilier à droite</i> : St Sébastien criblé de flèches.	(d?)	1503
J	mur nord	Grande fresque rosâtre résumant les légendes de la fondation de la Sacra.		

Dans l'Eglise

K	bas-côté sud	Mise au tombeau du Christ, <i>au-dessus</i> : Mort et Assomption de la Vierge	(d)	1505
L	Abside sud	Stes Liberata et Barbara, Ste Apolline avec un guerrier, <i>au-dessus</i> : Assomption, <i>en-dessous</i> : Annonciation.	(d)	début XVI ^e
M	abside centrale	<i>absidiole sud</i> : St Christophe	(d)	début XVI ^e
N	abside centrale	<i>absidiole est</i> : St Michel combattant le démon (don du Cardinal Maurice de Savoie).	(a)	1633

Peintres (a) – Antonio Maria Viani

(b) – Defendente Ferrari

(c) – Maestro de la Roche de Rame

(d) – Secondo del Bosco da Poirino

Michel DRAUSSIN

NOTRE-DAME de GRANVILLE,
BASTION MARIAL
de la baie du MONT-SAINT-MICHEL

Tout Granvillais peut s'enorgueillir du site géographique naturel de Granville et de son port. Site exceptionnel s'il en est que celui de la baie du Mont-Saint-Michel dont Granville délimite l'extrémité Nord. Cette immense baie est visitée chaque année par des millions de touristes attirés par le phénomène de ses marées couvrant et découvrant 25.000 hectares, considérées comme « les plus hautes marées d'Europe ».

Jaillie de la mer, comme le rocher du Mont-Saint-Michel « entre terre et ciel », la Roque de Granville, bastion Nord de la baie, offre un panorama vers l'horizon aux quatre points cardinaux avec la même féerie de lumières éblouissantes d'or et d'argent, à toute saison, au milieu du jour ou dans la gloire du soleil couchant.

Le site et l'histoire

Du fait de sa situation, l'histoire de la Roque de Granville est indiscutablement liée à l'histoire du Mont-Saint-Michel dont on a fêté tout au long de l'année 2009, le treizième centenaire de la fondation de son incomparable abbaye. Point de mire du monde entier, le rocher sur lequel cette dernière a été édifiée fut longtemps convoité par des assaillants de diverses origines. L'ensemble, classé au patrimoine mondial de l'humanité, est unique dans toute l'histoire de l'architecture romane et gothique.

C'est l'archange saint Michel apparu à l'évêque saint Aubert qui est à l'origine du célèbre sanctuaire. Aubert ordonne d'élever alors en 708 un petit oratoire sur le rocher. Puis la petite église Notre-Dame-sous-terre en l'an 966 lui est dédiée. Les moines bénédictins s'installent alors sur le Mont, et une succession de campagnes de constructions à travers les siècles en arrivent à la puissante abbaye et son abbatiale imposant le spectacle inégalé que nous lui connaissons.

Le Mont devenu monastère, son histoire fut bousculée par des occupations successives ; son site stratégique ne cessait d'éveiller et alimenter les convoitises des Anglais, des Normands et des Bretons.

Granville au XI^e siècle était une petite bourgade de pêcheurs assise sur la butte de la Hogue sur le revers méridional de la Roque. La tradition rapporte qu'au temps du seigneur Thomas de Granville, des pêcheurs du Lihou, aperçurent un objet ballotté par la mer. C'est une statue de la Vierge qu'ils reçoivent comme un signe particulier envoyé par la mère de Dieu. On vit alors en 1113 s'élever sur le rocher une petite chapelle en bois, consacrée à Notre-Dame à fin d'honorer la Reine des Anges comme divine protectrice des pêcheurs.

Comme celui du Mont, le rocher du Cap-Lihou a été l'objet des convoitises des Anglais. Ces derniers, n'arrivant pas à s'emparer du Mont-Saint-Michel, eurent l'idée de s'en prendre à la Roque. Repoussé du Mont en 1434, Lord Scales acquit en 1439 le promontoire qui appartenait au seigneur Jean d'Argouges et sur lequel s'élevait la petite chapelle paroissiale. Les Anglais conçurent alors des plans d'agrandissement de l'église et en 1440 l'abbé de la Lucerne bénit la première pierre de la nouvelle église dédiée à la vierge Marie « Notre-Dame du Cap Lihou ».



Notre-Dame de Granville face sud-ouest



Notre-Dame de Granville face sud-est

Pour finaliser leur projet, les Anglais firent «trancher» le rocher de façon à l'isoler ; « *Grandis Villae* » était devenue un site stratégique anglais au Nord de la baie en regard du Mont-Saint-Michel.

Mais, dès 1441, prévenus et prêts à intervenir, les cent dix-neuf chevaliers en garnison au Mont-Saint-Michel menés par Louis d'Estouteville pénétrèrent par la porte donnant sur le cimetière Notre-Dame. La Roque de Granville fut alors remise au pouvoir de Charles VII qui la fit garder et fortifier sur de nouveaux plans.

Ainsi, par la simple convoitise de l'ennemi anglais se tisse dorénavant un lien historique et hautement symbolique entre le rocher de Granville et celui du Mont-Saint-Michel, l'un au Nord, l'autre au Sud de la baie.

Le génie du lieu

La Roque au Nord, le Mont au Sud ; deux rochers, l'un de schiste, l'autre de granit. Deux promontoires choisis pour recevoir des édifices religieux. L'un dédié au culte de l'archange saint Michel, l'autre à celui de la Vierge Marie.

Les deux sanctuaires, édifiés en plusieurs temps, bénéficient d'une situation semblable. C'est la même intuition créatrice choisie par les bâtisseurs qui engendre celle du *génie du lieu*, la même inclination à choisir les sommets pour y vénérer les anges ou pour y vénérer Marie, reine des anges.

Ce génie du lieu correspond dans les deux cas à la prise de possession d'un rocher, d'un promontoire qui offre une vision depuis un sommet vers la mer et de la mer vers le ciel.

Pour les deux, l'organisation de la vie autour du rocher est la même : d'abord une zone de construction extérieure, c'est la petite bourgade de pêcheurs, puis dans l'enceinte fortifiée une zone d'habitations, enfin l'édifice religieux surmonté d'un clocher dressé vers le ciel. Cette organisation relève d'une vision créatrice équilibrée et d'un équilibre cosmique voire même métaphysique entre les éléments : la terre, la mer et le ciel.

L'accès aux deux forteresses se fait en passant par un pont-levis muni d'une herse ; on peut aussi entrer à La Haute ville par la porte saint Jean comme par la porte des Fanils au Mont... Ces deux entrées sont flanquées d'un bâtiment anciennement une caserne. On observe que l'architecture militaire est inhérente à ces deux rochers qui devaient se défendre des attaquants.

Les éléments, les pèlerinages

Aux confins de la Normandie et de la Bretagne, la baie du Mont-Saint-Michel apparaît dans un décor de Genèse : les Eaux, la Terre, la Lumière... Une grève de sable, un rocher jailli de la mer qui s'élance vers le ciel en sont le fond du décor animé par le flux et le reflux des marées.

Attirés par ces phénomènes, les pèlerins n'ont cessé de s'empresse vers le Mont de l'archange... des nobles, des souverains, des « pastoureaux » venus de la France entière... En 1318 ils étaient plus de 15 000. Et maintenant encore, on ne compte plus les pèlerinages de jeunes et moins jeunes appelés par le rocher de la foi, animés

par l'Esprit, protégés par les ailes de saint Michel, fascinés par le bain de lumière environnante.

La petite chapelle Notre-Dame du Cap-Lihou attira nombre de pèlerins, habitants des côtes et des alentours. Les pêcheurs venaient vénérer la Vierge Marie afin qu'elle les protège des dangers de la mer. Le bruit des miracles se répandait et ce lieu devint en peu de temps un des plus célèbres pèlerinages du Cotentin. Maintenant, les pèlerinages ont cessé, mais une fois par an les marins fêtent Marie, leur protectrice, le jour du Grand Pardon de la Mer et des corporations.

La pierre et la main de l'homme

Les bâtisseurs ont utilisé le même matériau pour édifier l'abbaye du Mont-Saint-Michel et l'église Notre-Dame du Cap-Lihou. Austère mais chaud appareil, le granite était extrait par la main de l'homme dans les îles Chausey ; l'archipel avait été offert aux moines bénédictins en 1022 par le duc de Normandie. A chaque marée haute, les blocs de granit arrivaient sur la mer dans des « gabares » jusqu'au pied du Mont et de la Roque. Ils étaient hissés au sommet du rocher puis taillés avant d'être mis en place. Certes, les premières églises du Mont furent édifiées bien avant la chapelle de la Roque et l'envergure de l'abbatiale est sans commune mesure avec la modeste petite église dédiée à Notre-Dame... mais, combien touchante et noble est-elle avec son clocher qui oppose sa forme humble aux élévations altières et presque arrogantes de la « Merveille » et de l'abbatiale.

Foudre et incendies

Montois comme Granvillais connaissent depuis des générations la puissance du déchaînement des éléments lors des tempêtes mettant en scène le vent, la pluie, la houle et la foudre. Le ciel est un intervenant très spectaculaire lors des orages mémorables de la baie avec ses éclairs suivis des coups de tonnerre libérant la foudre. Les clochers de l'abbatiale et de l'église du Cap-Lihou en ont fait les frais chacun à leur tour et plusieurs fois ont été détruits puis reconstruits. Lors du dernier impact en 1729, il a été décidé que celui de Notre-Dame serait définitivement surbaissé. Les gravures du XVIII^e siècle en témoignent.

A plusieurs reprises l'abbatiale du Mont a pris feu. Si l'église Notre-Dame a été protégée des incendies, est-ce grâce à la présence de la statue de sainte Barbe, patronne des pompiers et artilleurs, blottie dans une niche de la façade Nord ?

La façade et le portail ouest

Si l'on entre dans l'abbatiale du Mont par l'esplanade Ouest, on observe que sa façade est bien postérieure au reste de l'édifice. En effet, en 1776, trois travées de la nef se sont effondrées et il a fallu reconstruire un nouveau porche.

A la même époque est terminée celle de Notre-Dame de Granville. Du même style néo-classique et donc contemporaines, elles présentent une même superposition de niveaux avec des colonnes, des niches, un fronton triangulaire percé d'un oculus.

Autant l'une est plus élevée et plus développée mais plus sobre et rectiligne avec piles engagées à angle droit et de style austère ; autant l'autre est animée de refends avec des socles en relief soutenant les colonnes à fûts circulaires, dégagées et jumelées, couronnées de chapiteaux aux volutes ioniques.

Les niches de la façade ouest sur une ancienne photo, contenaient des statues dont celle de la Vierge Marie accueillant les fidèles au-dessus du grand portail et de son linteau gravé du quatrain.



Notre-Dame de Granville : Portail ouest

Tandis qu'à l'abbatiale du Mont la statue de l'archange Michel en cuivre doré coiffe la flèche du clocher, pour être vue de loin par les pèlerins en tant que veilleur et protecteur de la baie.

De chacun de ces deux édifices émane le même esprit d'un lieu désiré par les bâtisseurs.

L'un discret et humble au caractère féminin, dédié à Marie, Notre-Dame du Cap-Lihou, douce et compatissante, vénérée par les marins pêcheurs, amer du bastion Nord de la baie... regard de Marie sur la mer.

L'autre viril et élancé dédié à l'Archange qui domine l'anse Sud de la baie et attire le regard vers le ciel. Il est le vainqueur des ténèbres, Michel, le prince de Lumière.

Pour la Gazette de la Haute Ville (Mai 2010)

Hélène LASSAU

P.S. C'est Yves-Marie Froidevaux, architecte en chef des monuments historiques

qui fut chargé de la réhabilitation du Mont-Saint-Michel comme de la restauration des vitraux de l'église Notre-Dame réalisés par Jacques Le Chevallier.



Notre-Dame de Granville : Chapelle Notre-Dame du Cap-Lihou

Henri Voisin (1861-1945) **Fondateur des Amis du Mont-Saint-Michel en 1911**

Henri Voisin est né le 6 août 1861 à Saint-Mandé (Val-de-Marne). Après des études à l'école des Beaux-Arts de Paris, où il a été l'élève du peintre Jean-Léon Gérôme et du sculpteur Hubert Ponscarme, il a consacré sa vie d'artiste à la gravure à l'eau-forte qui exige une grande maîtrise du détail ; il a également réalisé des peintures, des sculptures et des médailles. Il a exposé ses œuvres dans une cinquantaine de salons, tant en France qu'à l'étranger.

Pendant trente-deux ans, il a été professeur à l'Association polytechnique qui donnait des cours du soir, publics et gratuits, à tous ceux qui n'avaient ni le temps, ni les moyens d'étudier ailleurs.

Il a fondé le groupe artistique de la région de Vincennes qui organisait notamment des expositions à la mairie de Saint-Mandé.

Vers 1885, il visita le Mont-Saint-Michel pour lequel il a eu un véritable « coup de foudre ». Il y loua une petite maison afin de pouvoir dessiner et graver l'abbaye, le village, les remparts et la baie. Il a ainsi consacré à la Merveille pas moins de trois cents gravures à l'eau-forte. Il est sans doute l'artiste qui a le plus dessiné le Mont. Il n'est pas une salle de l'abbaye, ni un coin du village qu'il ait négligé. Il a également écrit plusieurs livres ou brochures, et il en a illustré de nombreux autres.

Désireux d'assurer la sauvegarde du Mont, il créa le 27 décembre 1911, avec l'aide de Paul Deschanel, l'association des Amis du Mont-Saint-Michel dont il a été le secrétaire général durant vingt-sept ans, y sacrifiant sans compter son temps et son talent. L'association a été reconnue d'utilité publique par décret du 16 avril 1918.

Le but essentiel poursuivi par les Amis du Mont-Saint-Michel était le rétablissement de l'insularité du Mont-Saint-Michel. Ils faillirent obtenir gain de cause très rapidement. Le 27 février 1914, la Commission des monuments historiques adopta en effet un projet qui prévoyait d'araser la digue insubmersible à 215 mètres du Mont et de remplacer la partie supprimée par une pente douce aboutissant à la porte de l'Avancée. Les travaux ne furent pas engagés à cause de la mobilisation. Un nouveau projet de coupure de la digue, cette fois-ci à 500 mètres du Mont, fut ensuite mis au point, mais la seconde guerre mondiale éclata avant que les travaux puissent être réalisés. Pour que ces projets voient le jour, il fallut que Henri Voisin entreprenne de nombreuses démarches, rédige des rapports et des courriers.

Les Amis du Mont souhaitaient aussi favoriser la connaissance du monument et de sa très riche histoire. Plus que tout autre, Henri Voisin a contribué à faire connaître et aimer le Mont-Saint-Michel en diffusant ses gravures. De 1912 à 1938, une eau-forte de grand format (50 X 65 cm, marges comprises) a été remise chaque année aux membres de l'association qui ont ainsi pu se constituer une superbe collection de vingt-sept gravures différentes.



Henri Voisin en train de peindre devant l'hôtel Saint-Michel (Vers 1885).
Collection Henry Decaëns

Pour les Amis du Mont, Henri Voisin ne s'est pas contenté de réaliser des gravures. Il a dessiné le timbre utilisé à partir de 1912 pour la propagande de l'association et vendu cinq centimes à son profit. Il a conçu le diplôme et la carte de membre de l'association. Il a sculpté le petit œillet, reproduit en or, en argent et en bronze, qui était remis aux lauréats des concours de photographie et de poésie organisés par les Amis du Mont.

La réalisation du bulletin de l'association lui prenait aussi beaucoup de temps. D'abord trimestriel, ce bulletin est devenu assez rapidement biannuel. Le secrétaire général était chargé de sa rédaction et de son illustration. Pour le chercheur qui s'intéresse à l'histoire du Mont de la première moitié du XX^e siècle, ce bulletin est une mine de renseignements.

En 1922, les Amis du Mont créèrent dans la salle de Belle Chaise un petit musée dont les collections étaient constituées par les objets mis au jour lors des travaux de restauration, par des plans, des gravures, des photographies anciennes et quelques livres. Il semble qu'il y ait eu un petit différend entre Paul Gout, architecte en chef des Monuments historiques et vice-président délégué de l'association, et Henri Voisin, l'un et l'autre souhaitant avoir la responsabilité du musée. La mort du premier, le 4 avril 1923, mit fin au différend mais ne régla pas la question du devenir des collections qui ont ensuite été présentées dans l'aumônerie puis dispersées dans l'abbaye.

Henri Voisin voulait que l'association commémore le cinquième anniversaire de la victoire des 119 chevaliers défenseurs du Mont-Saint-Michel sur les Anglais. La fête se déroula le 24 juin 1934, en présence des autorités civiles et religieuses ; une plaque rappelant le nom de 99 chevaliers, réalisée au XIX^e siècle et déposée lors de la restauration de l'église abbatiale, a été à nouveau apposée sur un mur du bras sud du transept ; un cahier mémorial fut publié pour perpétuer le souvenir de cette commémoration.

Le secrétaire général des Amis du Mont s'est également intéressé aux châteaux de Fougères et de Vitry. En 1913, l'association participa en effet à la fondation du Syndicat d'initiative Vitry-Fougères-le Mont-Saint-Michel dont l'existence semble avoir été assez éphémère. En revanche, le Bureau du tourisme créé par les Amis du Mont en 1919 fonctionna jusqu'en 1939 dans la maison de l'Arcade qu'ils avaient louée ; le secrétaire de ce bureau était Jean Voisin, fils du secrétaire général.

En 1937, les Amis du Mont accordèrent à Henri Voisin le titre bien mérité de président-fondateur pour le remercier de son engagement total au service de la Merveille. Il reçut l'année suivante la croix de chevalier de la Légion d'honneur, décoration qui récompensait son action infatigable en faveur de la défense du Mont.

Pendant la guerre de 1939-1945, il se retira en Touraine dans sa maison de Château-la-Vallière (Indre-et-Loire). Il y fit preuve d'un magnifique patriotisme auquel, après la Libération, les Forces françaises de l'intérieur du canton tinrent à rendre hommage. Il est décédé le 4 décembre 1945, après avoir eu la joie de revoir une fois le Mont-Saint-Michel qui avait occupé une place si importante dans sa vie.

Henri Voisin
au musée d'art et d'histoire
d'Avranches
1^{er} juin – 30 septembre 2012



Henry Decaëns et David Nicolas-Méry

Pour commémorer le centenaire de l'association des Amis du Mont-Saint-Michel, fondée le 27 décembre 1911, il nous a semblé juste de rendre hommage à Henri Voisin, artiste qui a eu l'idée de créer celle-ci et qui a été un défenseur passionné de l'insularité du Mont. Nous avons donc soumis un projet d'exposition au service des musées et du patrimoine de la ville d'Avranches. Ce projet a été accepté et programmé durant l'été 2012 au musée d'art et d'histoire.

Nous remercions tout particulièrement David Nicolas-Méry, commissaire de l'exposition, et son assistante, Pauline Boittin, d'avoir su mettre en valeur les différentes facettes du talent de l'artiste, en exploitant le riche fonds du musée et en faisant appel à des collectionneurs privés, notamment à Gérard Colmaire, arrière-petit-fils de Voisin.

Les 27 eaux-fortes réalisées pour les Amis du Mont de 1912 à 1938 y ont été présentées ensemble pour la première fois ; le dessin préparatoire de quelques-unes d'entre elles permettait de mieux saisir le travail de l'aquafortiste. On trouvait également dans des vitrines la palette de l'artiste, quelques peintures, des carnets de dessins, de petites eaux-fortes, des menus réalisés pour les repas des Amis du Mont et des livres illustrés.

David Nicolas-Méry a eu l'heureuse idée de compléter l'exposition en y ajoutant des œuvres de quelques précurseurs de Voisin et des œuvres de Jacques Simon qui, après la guerre, a succédé durant quelques années à Voisin en gravant quelques eaux-fortes pour les Amis du Mont.

L'exposition 2012 du Musée d'art et d'histoire d'Avranches a constitué ainsi une contribution importante à la connaissance de l'iconographie du Mont-Saint-Michel. Elle a été aussi un magnifique hommage à l'œuvre si attachante d'Henri Voisin.

Henry DECAËNS



L'assistance au vernissage de l'exposition en présence de Michel Voisin et de Gérard Colmaire.

BULLETIN D'ADHESION OU DE RENOUVELLEMENT
ANNEE 2012-2013

Monsieur :

Prénoms :

Adresse :

Ville : Code postal :

Courriel :

Tél. fixe : Portable :

Année de naissance : Profession :

Madame :

Prénoms :

Adresse :

Ville : Code postal :

Courriel :

Tél. fixe : Portable :

Année de naissance : Profession :

N.B. : Merci de joindre une photographie de chacun des adhérents inscrits sur ce bulletin.

Montant des cotisations

Il est rappelé que la cotisation 2012-2013
est valable du 1^{er} septembre 2012 au 31 décembre 2013

Adhésion à l'Association avec abonnement à la Revue (4 numéros annuels de 64 pages, chacun) :

- Adhérents individuels de moins de 25 ans : 18 € (25 € pour l'étranger)
- Adhérents individuels de plus de 25 ans : 35 € (42 € pour l'étranger)
- Adhérents en couple : 45 € (52 € pour l'étranger)
- Adhérents bienfaiteurs : à partir de 65 €
- Adhésion à l'Association sans abonnement à la Revue : 20 € (27 € pour l'étranger)
- Abonnement à la Revue sans adhésion à l'Association : 30 € (37 € pour l'étranger)
- Prix public au numéro de la Revue : 12 € (plus port pour l'étranger)

(Décisions de l'Assemblée Générale du 29 février 2012)

Je vous envoie la somme de €

Sous forme de chèque bancaire ou postal à l'ordre de : « Les Amis du Mont-Saint-Michel » à l'adresse suivante : Les Amis du Mont-Saint-Michel, BP 9, 50170 Le Mont-Saint-Michel.

Date

Signature(s) :

**Liste des eaux-fortes offertes
aux Amis du Mont-Saint-Michel**

Format 50 X 65 marges comprises (35 X 45 pour la gravure proprement dite)

- * 1912 : Le côté est de l'abbaye, vu de la tour Boucle
- * 1913 : Vue générale du côté nord du Mont à marée haute, avec une mer démontée et un doris.
- * 1914 : Le logis du Roi et la maison de l'Arcade au temps de François I^{er}.
- * 1915 : La galerie occidentale du cloître avec un moine assis près des ouvertures de la porte d'attente du chapitre.
- * 1916 : La Merveille vue de la tour du Nord, vers 1860.
- * 1917 : La baie du Mont-Saint-Michel vue d'Avranches.
- * 1918 : La salle de l'Aquilon.
- * 1919 : Le grand degré abbatial vu de la salle des Gardes.
- * 1920 : La salle des Chevaliers, au temps de la guerre de Cent Ans.
- * 1921 : L'aumônerie autrefois.
- * 1922 : Le cloître, gravure verticale avec deux moines debout.
- * 1923 : Le logis Tiphaine et la Merveille à partir de la Grand Rue.
- * 1924 : Le Promenoir des moines.
- * 1925 : Le Mont-Saint-Michel, vue générale du côté sud-est, le matin par pleine mer.
- * 1926 : L'escalier des remparts et le Vieux Logis.
- * 1927 : Le Châtelet vu de la tour Claudine.
- * 1928 : La salle des Gardes autrefois.
- * 1929 : Les tours du Roi et de l'Arcade à marée haute avant la digue.
- * 1930 : La porte du Roi.
- * 1931 : Le Mont-Saint-Michel, vue générale du côté ouest (prise à partir d'un cordon d'enrochement du Couesnon).
- * 1932 : Le Mont-Saint-Michel, vue générale du côté nord-est.
- * 1933 : L'entrée de l'église Saint-Pierre et le rosier blanc.
- * 1934 : La tour Boucle et les remparts vus de la tour du Nord.
- * 1935 : La porte de l'Avancée et le corps de garde des Bourgeois, à l'heure de la marée.
- * 1936 : La rue du village au niveau de l'auberge de la Sirène (gravure de 1910 réalisée d'après un dessin de 1890)
- * 1937 : La chapelle Saint-Aubert.
- * 1938 : Le Mont-Saint-Michel, vue générale du côté sud sans la digue (27^e et dernière eau-forte offerte aux Amis du Mont).

+ Timbre de propagande, gravé par Henri Voisin, et vendu 5 centimes à partir de 1912.

+ Carte d'identité de membre (à partir de 1912).

+ Bas-relief inédit d'Henri Voisin, de format 60 X 60, avec un vol de mouettes et, au second plan, le Mont-Saint-Michel entouré par la mer. Offert en 1913 au premier lauréat du concours de photographie.

+ Œillets d'or, d'argent et de bronze distribués aux lauréats des concours de poésie et de photographie.

+ Eaux-fortes accompagnant les menus des déjeuners.

Souvenirs du Mont
Petites marchandises pour miquelots
Des origines à nos jours
Scriptorial d'Avranches
12 mai - 9 septembre 2012

Comme les touristes d'aujourd'hui, les pèlerins ont toujours aimé rapporter de leur visite au Mont-Saint-Michel des souvenirs que les documents notariés du XVIII^e siècle appellent « petites marchandises ». Dans la grande majorité des cas, ces objets étaient en effet sans grande valeur artistique ou marchande.

C'est le sujet de la très belle exposition qu'a proposé le Scriptorial d'Avranches durant l'été 2012. Le travail scientifique a été assuré par Vincent Juhel, historien de l'association Les Chemins de saint Michel, qui a établi la liste des œuvres à sélectionner, a proposé le chemin de fer de l'exposition, c'est-à-dire son plan détaillé, a rédigé les cartels et le journal de l'exposition. Les œuvres présentées provenaient de nombreuses collections publiques et privées.



Vue de l'exposition au Scriptorial d'Avranches

Les souvenirs les plus anciens de l'exposition sont du XV^e siècle. Ce sont de petits objets en plomb, appelés « enseignes », que les pèlerins achetaient aux marchands de la rue du Mont pour les agraffer à leur chapeau ou à leur pèlerine. Ils étaient fabriqués sur place à l'aide de moules en schiste dont une trentaine ont été mis au jour en 2001 près

de l'église paroissiale. On pouvait admirer dans les vitrines de l'exposition quelques-uns de ces moules et plusieurs enseignes.



Exemples de souvenirs

Pour les XVII^e et XVIII^e siècles, les documents et objets étaient plus diversifiés : registres et images de confréries Saint-Michel, livrets de pèlerinage, inscriptions mémorielles et tableaux, dont le plus célèbre est celui de l'église de Camembert, cors et trompes en terre cuite que les pèlerins utilisaient pour faire de la « musique », piques pour assurer leur marche et leur défense, bannières etc.

Le renouveau des pèlerinages à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle a favorisé la production en masse de souvenirs pieux : images, médailles, statuettes, cartes postales, brochures, photos, chapelets de l'archange, etc.

En présentant tous ces objets et documents, le Scriptorial nous a aidé à redécouvrir la culture matérielle des pèlerins du Mont-Saint-Michel du Moyen Age à nos jours. Son exposition de l'été 2012 a été une contribution très utile et passionnante à l'étude des pèlerins de saint Michel, les miquelots.

Henry DECAËNS



Vincent Juhel (à gauche), historien de l'association « Les Chemins de saint Michel » et commissaire de l'exposition

Bibliographie 2012

par Henry DECAËNS

En hommage à Michel Nortier (1923-2007) dont l'amitié et les conseils m'ont encouragé à poursuivre et à développer cette rubrique bibliographique.

I - Livres et brochures

- BOUET (Pierre), OTRANTO (Giorgio), VAUCHEZ (André), VINCENT (Catherine) : *Rappresentazioni del Monte e dell'Arcangelo san Michele nella letteratura e nelle arti* = Représentations du Mont et de l'archange saint Michel dans la littérature et les arts. – Bari : Edipuglia, 2011. – 422 p.- [8 p.] hors-texte en coul. : ill., couv. ill. en coul. ; 24 cm. – (*Bibliotheca michaelica* ; 6)

ISBN 978-88-7228-631-9 . – 45 euros

Ce bel ouvrage rassemble les actes du colloque qui s'est tenu à Cerisy-la-Salle et au Mont-Saint-Michel, du 29 septembre au 3 octobre 2008, pour commémorer le XIII^e centenaire de la fondation du Mont-Saint-Michel ; le thème fixé par les organisateurs portait sur les représentations du Mont et de l'archange dans la littérature et les arts. Un premier colloque avait déjà rassemblé les historiens aux mêmes endroits, huit ans auparavant, pour travailler sur les trois monts dédiés à l'Archange¹. Entre temps, deux autres colloques ont eu lieu en Italie, l'un en 2006 à Bari et au Monte Sant Angelo dans les Pouilles², l'autre en 2007 à la Sacra di San Michele près de Turin³. La recherche sur le culte de saint Michel a ainsi progressé de façon spectaculaire en quelques années.

La présente publication rassemble plusieurs études, françaises, italiennes et anglaises, qui illustrent la richesse des représentations du Mont et de l'archange, du Moyen Age à l'époque contemporaine. Mais, comme le souligne Catherine Vincent dans ses conclusions, le dossier n'est pas clos, loin s'en faut. De nouvelles perspectives s'ouvrent en effet aux chercheurs ; elles passeront notamment par un inventaire européen de tous les sanctuaires dédiés à l'Archange.

Le volume est complété par des indices très utiles, réalisés par Pierre Bouet qui n'a pas compté son temps pour que ce livre soit parfait : références à la bible, index des noms de personnes et des noms de lieux.

Voilà donc un livre qui prendra une place importante dans la bibliographie, pourtant déjà bien fournie, sur l'archange et les pèlerinages au Mont.

- DECAËNS (Henry) : *Le Mont-Saint-Michel mystérieux et sacré. Une visite guidée, des symboles décryptés*. – Paris : Pèlerin ; Narthex, 2011. – 66 p. : ill. en coul., couv. ill. en coul. ; 16,5 x 12 cm. – (*Les guides du patrimoine chrétien*) - 5 euros

Un petit guide qui s'efforce de présenter le Mont-Saint-Michel en quelques pages, en insistant sur le fait que les bâtiments édifiés sur ce site ont été conçus pour la prière des moines et l'accueil des pèlerins.

1 *Les Amis du Mont-Saint-Michel*, bulletin annuel n° 110, année 2005, p. 55.

2 *Les Amis du Mont-Saint-Michel*, bulletin annuel n° 113, année 2008, p. 79-80.

3 *Les Amis du Mont-Saint-Michel*, bulletin annuel n° 115, année 2010, p. 65-66.

- KINE (Madeleine) : Le Mont Saint-Michel. – Chez l'auteur, 2011 ; [Valognes : Imprimerie Le Révérend]. – 28 p. : ill. en coul., couv. ill. en coul. ; 30 x 21 cm.
ISBN 978-2-7466-2892-2. – 6,50 euros
L'auteur est une femme passionnée par le Japon où elle a vécu dix ans. Pour les nombreux Japonais qui viennent au Mont-Saint-Michel, elle a réalisé une brochure bilingue, japonais-français, en style «manga» ; elle est l'auteur du texte et des illustrations. Le résultat est amusant. Mais cette brochure étant éditée à compte d'auteur, il est malheureusement bien difficile de se la procurer.
- NAPOLI (Lizzie) : Une aventure au Mont Saint-Michel ; trad. de Alison Crossley. – Saint-Remy-de-Provence : Equinoxe, 2011. – Non paginé [32] p. : ill. en coul., couv. ill. en coul. ; 17 x 17 cm. – (*Contes pour enfants sages*)
ISBN 978-2-84135-725-3. – 7,50 euros
Un joli conte, écrit et illustré par Lizzie Napoli, qui raconte une belle histoire d'aventure et d'amitié. L'auteur a passé plusieurs étés au Mont-Saint-Michel avec son mari, guide conférencier à l'abbaye, et leurs deux filles. Ce conte a déjà été publié dans d'autres formats et avec quelques variantes par Hatier en 1963 et par Ouest-France en 1989⁴.
- NICOLAS-MÉRY (David), SAINT-JAMES (François) : Le tour du Mont en 1300 ans, avec la collaboration de Gilles Désiré dit Gosset, Jérémie Halais, Alain Talon [archives départementales de la Manche]. – Rennes : éditions Ouest-France, 2011. – 115 p. : ill. en coul., couv. ill. en coul. ; 27 x 23 cm.
ISBN 978-2-7373-5482-3. – 32 euros
David Nicolas-Méry et François Saint-James, tous les deux conférenciers à l'abbaye, connaissent parfaitement le Mont-Saint-Michel. Ils présentent son histoire avec rigueur mais aussi beaucoup d'humour, ce qui permet au lecteur de parcourir leur livre en souriant. Ils ont en outre eu la bonne idée d'utiliser le fonds iconographique exceptionnel des archives départementales de la Manche. Leur livre est ainsi magnifiquement illustré. Ils nous réservent aussi de temps à autre une surprise agréable ; une douzaine de fac-similés, dont une charte de Guillaume le Conquérant et une lettre de Barbès à son avocat Arago, sont en effet intégrés à la mise en page.
Ce beau livre occupera une place de choix dans l'historiographie déjà très riche du Mont-Saint-Michel.
- PASCAL (Antoine) : Le Mont-Saint-Michel en chiffres : 150 chiffres pour tout connaître sur le Mont et sa baie. – Rennes : édition Ouest-France, 2012. – 112 p. : ill. en noir et en coul. ; 22 cm.
ISBN 978-2-7373-5765-7. – 12,50 euros
Voilà un petit livre original et plutôt amusant. L'auteur s'efforce de faire revivre l'histoire du Mont avec des photographies, qu'il a prises lui-même, et surtout des dates et des nombres. Cela permet de se familiariser rapidement avec le Mont et sa baie.

⁴ *Les Amis du Mont-Saint-Michel*, bulletin annuel n° 95, année 1990, p. 37.

- PLATEAU (Yves), MARTIN (Jacques) : Le Mont-Saint-Michel / Y. Plateau ; [d'après la série imaginée par] J. Martin. – Paris : Casterman, 2012. – 55 p. : ill. en coul., couv. ill. en coul. ; 32 cm. – (*Les voyages de Jhen*)
ISBN 978-2-203-01841-9. – 12,90 euros
Le nom de Jacques Martin, créateur de célèbres bandes dessinées historiques, laissait espérer un très bon livre. Mais l'auteur est mort depuis deux ans et il n'a ni écrit, ni illustré cet album. C'est bien dommage !
Les pages illustrées de dessins de ce nouvel album sur le Mont-Saint-Michel sont plutôt réussies. Mais elles alternent avec des pages illustrées de photos ; on ne sait donc s'il s'agit d'un album classique ou d'une bande dessinée. Quant au texte, il est trop dense et pas toujours bien écrit.
Le public auquel s'adresse cette publication n'est d'ailleurs pas défini : les pages illustrées de dessins pourraient laisser penser que l'auteur s'adresse à de jeunes lecteurs ; mais les pages de texte sont rédigées pour un public adulte.
Nous regrettons vivement que Jacques Martin, auteur de *L'ouragan de feu* qui, de notre point de vue, est la meilleure bande dessinée sur le Mont, n'ait pu concevoir et écrire cet album. Le résultat aurait été de bien meilleur aloi !
- Récit et mémoire. Pèlerinage et voyage à Saint-Michel des origines à la Révolution : actes des 4^e rencontres historiques d'Ardevon, 8 mai 2010. – Vire : association «Les Chemins de saint Michel», 2011. – 126 p. ; 21 x 15 cm.
ISBN 978-2-9519988-7-2. – 12 euros
Les sept communications présentées dans cette brochure évoquent des sources inédites sur le pèlerinage au Monte Gargano et au Mont-Saint-Michel : inscriptions gravées dans la pierre de la grotte apulienne, informations sur les pèlerins fournies par des documents aussi divers que les vies de saints du haut Moyen Age, les archives paroissiales, judiciaires ou privées. Tous ces documents permettent de construire peu à peu la grande histoire des pèlerins de saint Michel.
- Regards sur le Mont Saint-Michel. – Rennes : Ouest-France, 2011. – Non paginé [102] p. : ill. en noir et en coul., couv. ill. ; 21 x 15 cm.
ISBN 978-2-7373-5415-1. – 8 euros
Sélection de cinquante documents (cartes, plans, affiches, estampes, photographies, cartes postales, couvertures de livres) issus des magnifiques collections des archives départementales de la Manche. En dehors des cartes postales, assez banales selon nous, ces documents sont exceptionnels.
- ROYER (Philippe), COMPOINT (Stépane) : Le Mont-Saint-Michel vu du ciel : textes [de] Philippe Royer, photos [de] Stéphane Compoint. – Pèlerin hors série, 2012. – 74 pag. et 1 poster panoramique recto-verso de 6 p. : ill. en coul., couv. ill. en coul. ; 27 cm. – 7 euros.
Les auteurs de ce magnifique hors série du magazine le *Pèlerin* nous invitent à découvrir le Mont de façon originale grâce aux photos inédites prises par Stéphane Compoint depuis un ballon captif.

- SERGI (Giuseppe) : L'Arcangelo sulle Alpi : origini, cultura e caratteri dell'abbazia medievale di S. Michele della Chiusa. – Bari : Edipuglia, 2011. – 165 p. : couv. ill. en coul. ; 24 x 17 cm. – (*Bibliotheca michaelica* ; 7)

ISBN 978-88-7228-641-8. – 30 euros

Giuseppe Sergi, éminent historien de l'université de Turin, étudie les origines de l'abbaye de Saint-Michel de la Cluse, dans le Piémont. Ce monument extraordinaire est perché sur un piton rocheux, à 962 mètres d'altitude, d'où il domine la cluse qui lui a donné son nom ; on le découvre lorsqu'on se rend à Turin par la vallée de la Suse. Située dans un endroit stratégique entre la Maurienne et le Piémont, l'abbaye Saint-Michel de la Cluse est devenue dès la fin du X^e siècle un lieu d'accueil pour les pèlerins, notamment français, allant à Rome, au Mont Gargan ou même en Terre Sainte.

II - Articles

- *La baie... réinvente le Mont : journal d'informations du rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel* (ISSN 2104-7928), n° 6, hiver 2011-2012. – Ardevon : Syndicat mixte Baie du Mont-Saint-Michel, 2011. – 4 p. : ill. en coul. ; 40 cm.

Ce numéro fait sa une sur le modèle d'un élément du futur pont-passerelle qui a été présenté en 2011 près du parking et permet ainsi d'imaginer ce que sera l'accès au Mont à partir de 2014. Les prototypes des navettes, «Passeur» et «Maringotte», sont également dévoilés au public. Les autres articles reprennent des informations déjà données dans l'autre périodique du Syndicat mixte, *La baie travaux* ; elles n'en sont pas moins dignes d'intérêt comme l'interview de l'archéologue François Delahaye dont les recherches récentes permettent de mieux connaître les remparts et les logis abbatiaux.

- *La baie... réinvente le Mont : journal d'informations du rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel* (ISSN 2104-7928), n° 7, édition spéciale. – Ardevon : Syndicat mixte Baie du Mont-Saint-Michel, 2012. – 4 p. : ill. en coul. ; 40 cm.

Rien de bien nouveau dans ce numéro paru peu de temps après l'ouverture du nouveau parking, le 28 avril 2012. On y insiste sur la beauté du barrage sur le Couesnon et le point de vue magnifique sur le Mont qu'on y découvre. Pour le reste, on se contente de présenter rapidement les travaux en cours : les aménagements hydrauliques, aval et amont, et le forage des pieux en béton du futur pont-passerelle, appelé «la jetée».

- *La baie travaux. Rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel* (ISSN 1283-8136) n° 27, juin 2011. – Ardevon : Syndicat mixte Baie du Mont-Saint-Michel, 2011. – 8 p. : ill. en coul. ; 30 cm.

Les grands travaux sont désormais engagés. Ce numéro traite surtout de la construction des bâtiments d'exploitation du parking et de la réalisation des deux types de navettes, le passeur et la maringote. Le dragage du lit du Couesnon, en amont du barrage, pose un problème écologique : près de onze hectares de roselières se sont en effet développés

depuis la mise en service, en 1969, du premier barrage sur le Couesnon. Il va falloir en créer ailleurs pour assurer la conservation des oiseaux qui y nichent.

- *La baie travaux. Rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel* (ISSN 1283-8136) n° 28, novembre 2011. – Ardevon : Syndicat mixte Baie du Mont-Saint-Michel, 2011. – 8 p. : ill. en coul. ; 30 cm.

Ce numéro comprend un dossier sur le futur pont passerelle dont le titre est alléchant : «La jetée. Comme un sentier sur l'eau» ; il ne parle pas du terre-plein en béton qui, de notre point de vue, enlaidira de façon irréversible la face sud du Mont. Il donne également la parole à François Delahaye qui a fouillé les vestiges de la tour Denis.

- *La baie travaux. Rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel* (ISSN 1283-8136) n° 29, mars 2012. – Ardevon : Syndicat mixte Baie du Mont-Saint-Michel, 2012. – 8 p. : ill. en coul. ; 30 cm.

Le nouveau parking est ouvert et les navettes sont en service depuis le 28 avril 2012. On s'intéresse donc maintenant à la suite des travaux, notamment la construction du futur pont passerelle. Le dragage du Couesnon et le creusement de l'anse de Moidrey libèrent aussi un grand volume de tange qui peut être utilisé par les agriculteurs locaux.

- BOUILLON (Marie-Eve) : Utilisation des photographies d'agence dans l'édition touristique : exemple du Mont-Saint-Michel. – <http://culturevisuelle.org/photogenic/archives/date/2011/11>

Marie-Eve Bouillon étudie depuis plusieurs années le travail réalisé au Mont-Saint-Michel à partir de 1879 par l'agence photographique Neurdein frères. Elle s'intéresse dans cet article passionnant à l'utilisation des clichés vendus par l'agence pour illustrer les ouvrages sur le Mont qui ont été publiés entre 1908 et 1912.

- LALANNE (Catherine), COMPOINT (Stéphane) phot. : L'abbaye du Mont-Saint-Michel mystérieuse et sacrée. – *Pèlerin*, n° 6712, jeudi 21 juillet 2011, p. 26-34, ill. en coul.

Un article entièrement consacré à la présence au Mont-Saint-Michel des fraternités monastiques de Jérusalem. C'est un beau témoignage sur la vie religieuse sur ce site qui, au premier abord, semble exclusivement tourné vers les activités touristiques ou culturelles.

- *Le Miquelot* (ISSN 1765-5730), n° 14, décembre 2011. – Vire : Les Chemins de saint Michel, 2011. – 4 p. : ill. en coul. ; 30 x 21 cm.

Ce bulletin des Chemins de saint Michel présente les actions récentes réalisées par cette association dont le but est de faire revivre les chemins montais. Des liens ont été tissés avec des associations liées à d'autres sanctuaires, Saint-Michel d'Aiguille, près du Puy-en-Velay, et la Sacra di San Michele dans le Piémont. L'association a également poursuivi son action en faveur de la recherche, publiant notamment les actes des 4^e rencontres historiques d'Ardevon, *Récit et mémoire. Pèlerinage et voyage à Saint-Michel des origines à la Révolution*, qui sont analysés dans cette bibliographie.

- *Le Miquelot* (ISSN 1765-5730), n° 15, juin 2012. – Vire : Les Chemins de saint Michel, 2012. – 4 p. : ill. en coul. ; 30 x 21 cm.

Au sommaire de ce dernier bulletin, les festivités prévues en 2012 sur le chemin de Paris au Mont-Saint-Michel, l'exposition du Scriptorial sur les petites marchandises pour miquelots, des informations sur le réseau des chemins de saint Michel et les nouvelles publications proposées par la boutique de l'association.

- ROYER (Philippe) et COMPOINT (Stéphane) : le Mont-Saint-Michel vu du ciel. – Pèlerin n° 6760, jeudi 21 juin 2012, p. 32-42 : ill. en coul.

Un reportage exceptionnel, réalisé par le photographe Stéphane Compoint qui utilise un ballon gonflé à l'hélium pour prendre des photographies inédites et magnifiques.

III - Audiovisuel

- *Carte mémoire*, émission animée par Jan-Lou Janner, France 3 Normandie, jeudi 21 juin 2012, 13h-13h30.

Cette émission propose de revisiter les grands moments de la télévision régionale publique depuis cinquante ans, en utilisant les archives de l'INA (Institut national de l'audiovisuel). Cela permet de voir ou de revoir des images souvent très émouvantes. Celle du 21 juin 2012 était entièrement consacrée au Mont-Saint-Michel. Le journaliste Jan-Lou Janner, installé dans l'église Notre-Dame-sous-Terre, y avait invité Jean-Marc Bouré qui a pu ainsi parler du rôle qu'il joue comme administrateur de l'abbaye, et François Saint-James qui a évoqué son travail de conférencier.

In memoriam Antoinette Abadie (1928-2011)



Antoinette Abadie est décédée le 5 novembre 2011 dans sa 83^e année. Je l'avais rencontrée pour la première fois en 1965 lorsqu'elle vint au Mont-Saint-Michel pour assurer le secrétariat du Millénaire monastique. Celle qui s'appelait encore Antoinette Joliet était la secrétaire du Père Raymond Pichard ; elle travaillait donc pour le Jour du Seigneur. Au Mont, elle a été une cheville ouvrière efficace et appréciée du Comité du millénaire. Elle y rencontra aussi son futur mari, Jacques Abadie, qui s'était occupé de l'enregistrement du montage audiovisuel de la grande exposition du Millénaire monastique qui a été présentée en 1966 à la Conciergerie, du 18 mars au 15 mai, et au rez-de-chaussée de la Merveille du 28 mai au 1er octobre.

Antoinette avait été marquée par son séjour au Mont. Avec son mari, elle adhéra sans tarder à notre association et accepta bientôt d'y prendre des responsabilités. Après la démission en 1969 du président, Francis Ambrière, remplacé par Jacques Le Clerc, et du secrétaire général, Claude Janicot, elle accepta de prendre en charge le secrétariat général qu'elle conserva jusqu'en 1985. Elle resta ensuite au conseil d'administration et continua à travailler pour l'association en s'occupant de l'organisation matérielle de nos réunions parisiennes soit dans les salles paroissiales de l'église Saint-Augustin de Paris, soit à partir de 1994 dans la salle Jeanne d'Arc de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Neuilly. Elle commandait les petits-fours et les boissons qui permettaient à nos réunions d'être plus festives. Elle avait encore tout préparé pour notre assemblée générale du 24 mars 2011.

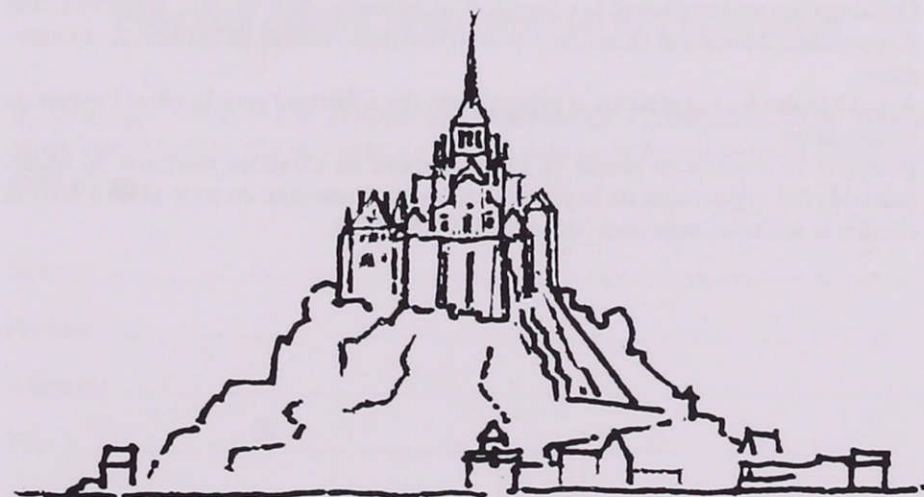
Depuis quelque temps, elle était fatiguée et sentait que sa mort était proche. Elle avait eu le temps de préparer sa messe d'inhumation qui a été célébrée dans l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly le 10 novembre 2011. Comme chant d'entrée, elle avait choisi « Terre entière, chante ta joie au Seigneur » et comme première lecture ce passage de l'épître de saint Paul aux Philippiens « Réjouissez-vous dans le Seigneur en tout temps ; je le répète, réjouissez-vous. » Pour la fin de la messe, elle avait retenu le *Salve Regina* et la prière scoute, mouvement au sein duquel elle avait beaucoup milité. C'était comme si elle était encore présente avec son beau sourire au milieu de sa famille et de ses amis ! À tous, et plus spécialement à Marc, son fils tant aimé, nous adressons nos pensées les plus amicales.

Henry DECAËNS

Liste des membres bienfaiteurs (année 2011-2012)

M. et Mme Guy ANFRAY, 50300 Avranches
 M^{me} Danielle BLONDELLE, 95130 Franconville
 M^{me} Jacqueline BOURDONCLE, 78000 Versailles
 M. Roger BOUVET, 89800 Lignorelles
 M^{me} Violette CABESOS, 75014 Paris
 M. Philippe CHALIGNE, 75008 Paris
 M. et M^{me} Gérard COLMAIRE, 37320 Fondettes
 COMMUNAUTE DES CISTERCIENS, 50260 Bricquebec
 M. et M^{me} Henry DECAËNS, 76130 Mont-Saint-Aignan
 M. et M^{me} Jean-Pierre DELALANDE, 50740 Saint-Michel-Des-Loups
 M. et M^{me} Michel DRAUSSIN, 05230 La Bâtie Neuve
 M^{me} Florence DUREY, 75010 Paris
 M. Pierre FOSSEY, 83130 La Garde
 Père André FOURNIER, 50170 Le Mont-Saint-Michel
 M. et M^{me} Jacques FROUIN, 50530 La Rochelle Normande
 M. et M^{me} Pierre GEOFFRAY, 75017 Paris
 Mme Jane GERBAUX, 77400, Lagny
 M. et M^{me} Lomig GUILLO, 75017 Paris
 M. et M^{me} Joseph HELLEUX, 78390 Bois D'Arcy
 M^{me} Josiane HERMITE, 75012 Paris
 M. et M^{me} Jacques HOMO, 75017 Paris
 M. et M^{me} Michel HOURLIER, 51200 Epernay
 M. Noël HUTEN, 37300 Joué Les Tours
 IMPRIMERIE MALECOT, 50170 Pontorson
 M^{me} Madeleine JARRIGEON, 37000 Tours
 M. et M^{me} Bernard LANDOUZY, 75016 Paris
 M. Gilbert LAUNAY, 14000 Caen
 M^{me} Raymonde LE CALVE, 50100 Cherbourg
 M. Christian LECOUTRE, 75004 Paris
 M. et M^{me} Jean LECUIR, 31300 Toulouse
 M. et M^{me} René LEFAURE, 93250 Villemomble
 M. et M^{me} Pierre LEGROS, 95300 Pontoise
 M. Pierre LEPAYSANT, 72000 Le Mans
 M. et M^{me} Vincent LEREBOURS PIGEONNIÈRE, 75006 Paris
 M. Jean-Luc LESERVOISIER, 50300 Avranches
 M. et M^{me} Dominique MATHIEU, 76000 Rouen
 M^{me} Paulette NATIVELLE, 93100 Montreuil
 M. et M^{me} André NEMO, 50300 Avranches
 M. François NEVEUX, 14400 Bayeux
 M. Marc NORTIER, 75020 Paris
 M. et M^{me} Hubert OZANNE, 74370 Saint-Martin-Bellevue
 Docteur Patrick OZANNE, 78160 Marly-Le-Roi
 M. et M^{me} Blaise PERRIN, 50450 Saint-Denis-Le-Gast

M. et M^{me} Bernard PIBOUIN, 92100 Boulogne-Billancourt
 M. et M^{me} François PILLORGET, 17110 Saint Georges De Didonne
 M^{me} Thérèse PITEL, 75014 Paris
 M^{me} Marcelle POULET, 66110 Amélie-Les-Bains
 M. et M^{me} Yvan TEQUI, 75006 Paris
 Docteur Jean-Pierre TIZON, 50220 Ducey
 M^{me} Marie-Françoise TRAVAILLEUR, 78600 Maisons-Laffitte
 M. et M^{me} Gilles VAISSIE, 92100 Boulogne-Billancourt
 M. et M^{me} Michel VECTEN-LEMARIE, 02200 Soissons
 M. Jean-Yves VETELE, 50170 Le Mont-Saint-Michel
 M. et M^{me} Pierre VIGNES, 92340 Bourg-La-Reine
 M. et M^{me} Marc DE VLIÉGER, 75017 Paris
 M. Marc YREUX, 50170 Le Mont-Saint-Michel



Dessin d'Yves-Marie Froidevaux

INFORMATIONS IMPORTANTES

Chère adhérente, Cher adhérent,

Votre Conseil d'Administration a pris, au cours de l'exercice écoulé, des décisions importantes dont certaines doivent encore être approuvées lors de la prochaine Assemblée Générale des «Amis du Mont-Saint-Michel» qui se tiendra le samedi 22 septembre 2012. Nous les résumons ci-dessous :

- Retour à un exercice comptable annuel correspondant à l'année civile à compter du 1^{er} janvier 2014.
- Examen des comptes annuels par un commissaire aux comptes indépendant
- Transformation du Bulletin annuel en Revue
- Passage à quatre numéros annuels de la nouvelle Revue, de 64 pages, chacun, en noir et blanc avec la une et la quatrième de couverture en couleur, au lieu d'un seul numéro annuel en quadrichromie du Bulletin – très coûteux
- Introduction de la publicité dans la Revue, raisonnable et non fiscalisable
- Nouvelles rubriques dans la Revue et appel aux contributions des membres de l'association
- Désignation de responsables départementaux de notre association ayant pour objectif d'élargir le nombre de nos adhérents et appel à candidatures
- Création d'une lettre électronique régulière d'information
- Mise en œuvre des premières préconisations de la réunion de réflexion qui s'est tenue le 29 février 2012
- Collaboration renforcée avec la « Société d'archéologie, de littérature, sciences et arts d'Avranches, Mortain et Granville » et la « Fondation Abbaye de la Lucerne d'Outre-mer »
- Appel à toutes les suggestions et propositions des adhérents pour la vie et l'avenir de l'association
- Poursuite de l'action en faveur du rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel et poursuite de la pétition en faveur d'une cote du terre-plein à 6,80 m comme le souhaite, avec nous, désormais, l'UNESCO.

Informations diverses

Contributions

Les contributions des auteurs publiés dans le Bulletin n'engagent que leurs auteurs. Ceux-ci doivent faire leur affaire, et sous leur responsabilité, des crédits photographiques et droits de copyright des reproductions, même partielles, et traductions éventuelles et les présenter spontanément, le cas échéant, à la rédaction de l'association. L'association ne saurait, donc, en aucun cas, être tenue pour responsable d'un manquement à ces obligations juridiques, même en l'absence d'une telle présentation.

Dons et legs

Les dons et legs faits à l'Association «Les Amis du Mont-Saint-Michel», reconnue d'utilité publique, font l'objet d'une exonération des droits de mutation et, notamment des droits de succession pour certains d'entre eux (voir Code Général des Impôts)

Ventes de Cartulaires

Les fac similés du Cartulaire sont vendus au prix de 80 € plus port s'il y'a lieu (13,95 € pour un ou deux Cartulaires)

APPEL à CANDIDATURES

Pour être délégué départemental de l'association

Je, soussigné, souhaite être délégué départemental de l'Association «Les Amis du Mont-Saint-Michel» afin de l'aider à élargir le nombre de ses membres et à vendre ses produits :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Adresse courriel :

Signature :

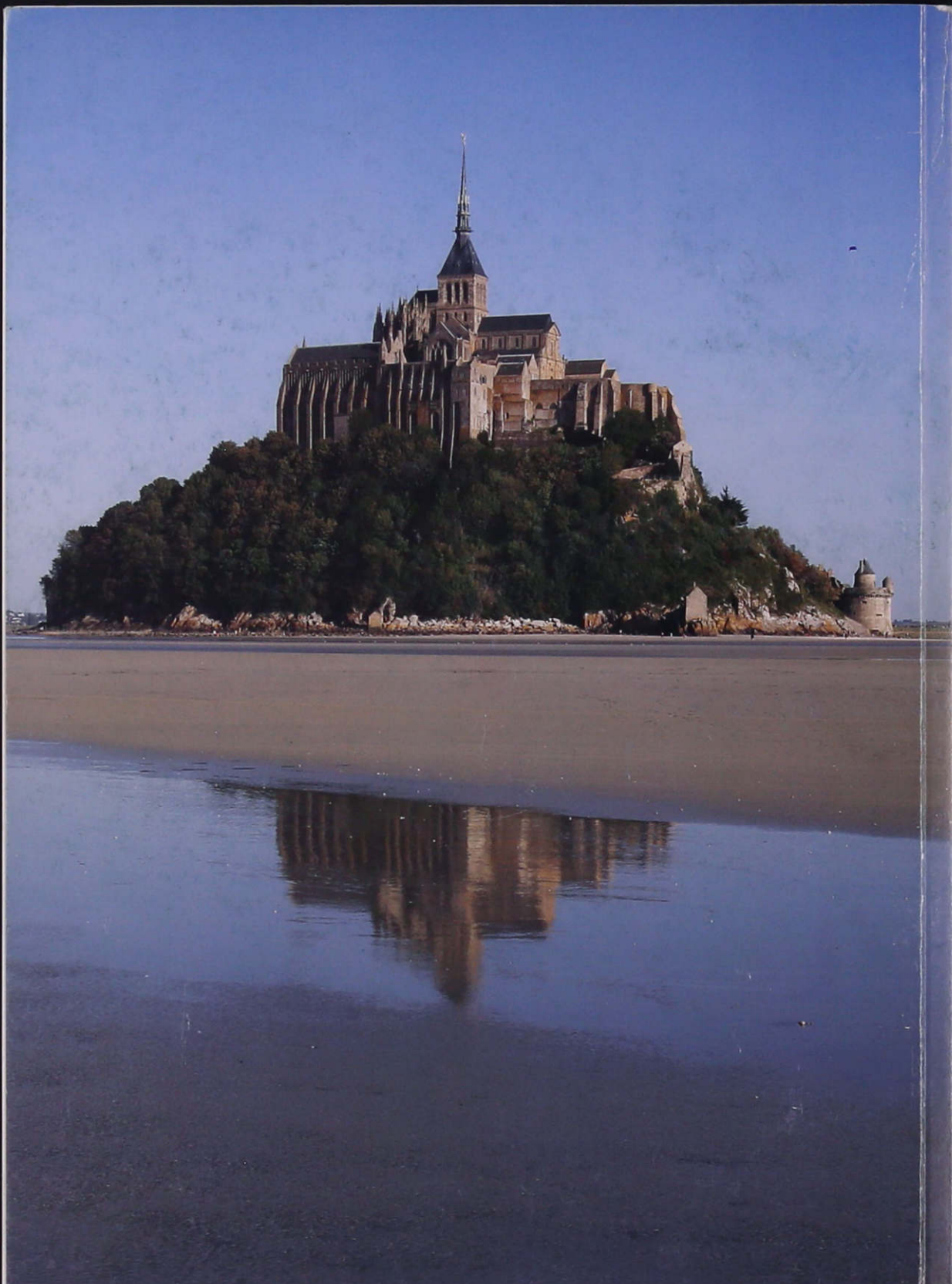
SOMMAIRE

• Le Comité d'Honneur et les Membres d'Honneur.....	p. 2
• Le Conseil d'Administration et les Anciens Présidents de l'Association.....	p. 3
• Le Mot du Président.....	p. 4
• Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 29 février 2012.....	p. 6
• Le Procès-Verbal du Conseil Scientifique du 23 septembre 2011.....	p.20
• Saint-Michel de la Couche par Michel Draussin et Roger Cézanne.....	p.23
• Sacra di San Michele par Michel Draussin.....	p.29
• Notre-Dame de Granville bastion marial de la Baie du Mont-Saint-Michel par Hélène Lassau.....	p.39
• Henri Voisin (1861-1945) Fondateur « des Amis du Mont-Saint-Michel » en 1911, par Henry Decaëns.....	p.45
• Henri Voisin au musée d'art et d'histoire d'Avranches, 1 ^{er} juin au 30 septembre 2012, par Henry Decaëns.....	p.48
• Souvenirs du Mont, petites marchandises pour michelots des origines à nos jours Scriptorial d'Avranches, 12 mai au 9 septembre 2012 par Henry Decaëns.....	p.50
• Bibliographie 2011 – 2012 par Henry Decaëns.....	p.53
• In Memoriam.....	p.59
• Liste des Bienfaiteurs (exercice 2011-2012).....	p.60
• Informations importantes.....	p.62
• Informations et annonces diverses et appel à candidatures.....	p.63
• Sommaire.....	p.64

Le directeur de la publication : Henry DECAËNS
Composition et publication : Jean-Pierre DELALANDE et Henry DECAËNS
Tirage à 350 exemplaires



Association reconnue d'utilité publique - Décret du 16 avril 1918
Siège social : 50170 Abbaye du Mont-Saint-Michel - B.P. 9



Association reconnue d'utilité publique - Décret du 16 avril 1918

Siège social : 50170 Abbaye du Mont-Saint-Michel - B.P. 9

Imprimerie Malécot Pontorson - 02 33 60 10 61